

## LA SUISSE DE L'OUVERTURE TRIOMPHE



LUCAS DUBUIS

L'initiative du chaos conçue par l'UDC a été rejetée par la majorité des votants et des cantons. Un résultat éclatant et l'aboutissement d'une campagne qui restera gravée dans l'histoire, au cours de laquelle une large alliance s'est ligüée contre la proposition populiste. **PAGE 3**

## POINT DE MIRE

## Eloge des villes de Suisse

Rocco Zacheo

Ce fut, à n'en pas douter, le jour le plus long de l'année. Ce 14 juin, si chargé d'enjeux électoraux cruciaux pour l'avenir du pays, si encombré de questions de géopolitique mondiale ayant attiré une foule dense dans les rues genevoises, restera gravé dans les annales helvétiques. Sans doute parce que l'impressionnante succession d'événements survenus dans un laps de temps aussi resserré nous a apporté des réponses retentissantes, permettant de mieux saisir ce qu'est la Suisse aujourd'hui.

Depuis longtemps, les experts qui analysent les résultats des votations décrivent les humeurs de la nation à l'aune de ce qui nous divise et de ce qui nous distingue des régions voisines. Une frontière en particulier, le Röstigraben, a surgi à maintes reprises sur les cartes, année après année, décennie après décennie, offrant un prétexte commode pour alimenter les ressentiments des uns et des autres. Les faits les plus récents rappellent toutefois combien cette

palissade imaginaire, qui sépare le monde germanophone du francophone, demeure fragile et peut à tout moment être remplacée par d'autres lignes de fracture, aux contours et aux dimensions variables.

Ainsi, quelques jours après les dernières votations, on constate que la grande barrière évoquée a, certes, tenu bon – hélas – sur la question de la réforme du service civil. De ce côté-ci de la Sarine, le «non» a prévalu; de l'autre, ce fut l'inverse. Et l'on sait que cet «autre» pèse toujours davantage en nombre de voix. Mais qu'en est-il du second grand objet soumis au peuple, l'initiative du chaos portée par l'UDC? Celui-ci a mis en lumière d'autres fractures, d'autres divisions, connues depuis longtemps mais souvent considérées, à tort, comme moins spectaculaires. Il s'agit du fossé qui sépare, en termes de sensibilités politiques, de craintes et d'aspirations, la Suisse des centres urbains de celle ancrée dans le monde rural. Un examen attentif des résultats cantonaux révèle que les villes moyennes et grandes ont opposé un refus net à la proposition populiste de la droite dure. Dans ces bastions où la proportion de résidents étrangers ou de Suisses issus de l'immigration est la plus élevée, le réflexe xénophobe a été repoussé avec fermeté. Voilà qui constitue un paradoxe. A l'inverse, ce discours a été massivement accueilli dans des régions où les étrangers ne représentent qu'une part infime de la

La partie craintive du pays se trouve à quelques kilomètres de la Suisse urbaine et ouverte sur le monde

population. Des enclaves figées au cœur d'une Suisse où tout semble demeuré inchangé depuis des siècles et où l'on se bat précisément pour que rien ne change. Cette partie du pays, craintive et repliée sur elle-même, se trouve souvent à quelques kilomètres seulement de la Suisse urbaine et ouverte sur le monde. Et elle a failli l'emporter.

Les villes ont également joué un rôle décisif pour d'autres objets soumis au vote. L'inscription dans la Constitution vaudoise du principe d'un salaire minimum doit beaucoup, sinon tout, aux citoyennes et aux citoyens de Vevey, d'Yverdon-les-Bains, de Montreux, de Nyon ou encore de Lausanne. Ce sont eux qui ont fait pencher la balance du bon côté et qui ont vu dans cette réforme

une occasion unique d'accorder davantage de dignité aux travailleuses et aux travailleurs du canton. Il faut désormais espérer que cet élan progressiste, qui a offert de belles victoires à la gauche, se maintiendra dans les batailles à venir. La prochaine sera d'envergure: elle prendra la forme d'un référendum quasi inévitable contre l'attaque menée par la droite parlementaire à l'encontre des salaires minimums adoptés ici et là dans les villes et les cantons. Dans ce cas précis, il n'est pas certain qu'un retour du Röstigraben, au détriment de la volonté exprimée par les habitants des villes, soit bénéfique aux travailleuses et aux travailleurs du pays. ■

## PROFIL



Louis Jucker, musicien aux mille talents.

**PAGE 2**

## MANIFESTATION

A Genève, foule compacte pour le No G7.

**PAGES 4-5**

## JUSTICE

Le salaire minimum est légal à Zurich et Winterthur.

**PAGE 5**

## INTERNATIONAL

Nestlé stigmatisée par un syndicat colombien.

**PAGE 8**

# L'HOMME-ORCHESTRE

Chantre du flou,  
Louis Jucker embrasse la musique  
sous toutes ses facettes.

Aline Andrey

Il joue de la guitare folk en solo et donne de sa voix dans un groupe de noise-punk, bricole des instruments, grave des vinyles, enregistre ses comparses, expose, publie des livres et se mue même en compositeur-thérapeute. Bref, la créativité de Louis Jucker est aussi ébouriffante que sa tignasse. Sous son air nonchalant se cache un bosseur, dont le métier, avec ses mille et une facettes, est la passion. Son inspiration naît de ses questionnements sur la vie, sur les relations humaines et urbaines.

Nomade dans l'âme, entre collaborations romandes et tournées internationales, le musicien écume les scènes. Entre autres projets, il joue *Suitcase Suite*, accompagné parfois d'un orchestre et toujours d'une quinzaine de valises recelant chacune un trésor de machinerie rythmique – dont une vieille machine à écrire.

Sa tanière principale reste sa ville natale de La Chaux-de-Fonds. Dans l'antre du label Humus Records – qui porte bien son nom tant le lieu est fertile –, il nous accueille avec un café avant un enregistrement avec l'artiste Elie zoé qu'il a soutenu dès ses débuts. Puis, le lendemain, un rendez-vous avec la chanteuse Prune Carmen Diaz. Travail et amitié s'entremêlent pour celui qui parle de tribu, de mutualisation et de convivialité.

## TENDRESSE

«J'aime passer du temps à cuisiner, pour reposer les oreilles, travailler avec d'autres sens, l'odorat et le toucher», souligne le végétarien. Quand il parle, les mots «doux» et «joli» sont spécialement présents. Deux adjectifs qui tranchent avec l'énergie hurlante déployée sur scène avec Coilguns, son groupe de noise-punk. Une catharsis. «A la fin, on se fait tous des câlins, se réjouit-il. Pour moi, la musique est thérapeutique. Tout ce que je n'arrive pas à résoudre par les mots ou les discussions se déverse dans mes textes et mes mélodies. Cela me permet de digérer. Finalement, c'est ce que j'ai voulu offrir aux gens avec le projet *A Pharmacy of Songs*.» Soit une chanson sur mesure accompagnée d'une posologie d'écoute poétique pour chaque personne accueillie dans une officine désaffectée, au cœur de Lausanne, et par la suite à Fribourg. «C'était chaleureux

de partager des expériences, d'écouter des vécus, puis de créer rapidement, spontanément en gardant les doutes, les imperfections, voire les maladresses», confie le compositeur, qui pourrait imaginer continuer «si les frais de consultation et de composition étaient remboursés par la LAMal». Le morceau était ensuite gravé sur un 45 tours. Aujourd'hui, les cinquante chansons sont sur son site\* et dans un vrai jukebox à la Ferme-Asile à Sion, avec vidéo et fiches pharmaceutiques musicales en prime. Au hasard, pressez C et 2. Et voilà la chanson *The Belly Talking*, remède pour «désintensifier le sentiment d'imposteur», qui s'adresse au «ventre», à écouter «en amont de l'effort social».

## MULTIPLICITÉ

«Je suis toujours en train d'apprendre et de développer de nouvelles compétences. Je ne me considère pas comme un personnage unique. Je peux être plein de choses à la fois. C'est joli de pouvoir vivre cette multiplicité de rôles. Un peu à l'encontre des médias et des disquaires qui aiment bien ranger les artistes, analyse Louis Jucker. Dans ma tournée *Suitcase Suite*, des gens viennent pour la musique, d'autres pour la brocante, pour les valises ou pour m'amener du matériel de récup'». Le bricoleur a décidé d'horreur du neuf. «J'aime détourner des objets, ne pas travailler à partir d'une page blanche, partir du vécu.»

Parallèlement à la scène, il développe une recherche avec l'ingénieur et musicien Loris Ruchet à Sion sur la généalogie des enregistrements, au point de recréer une machine à manivelle, avec des moteurs à ressort, qui grave sans électricité. «Nous avons déjà donné une conférence sur le sujet, mais il nous faudra encore quelques années de boulot avant de pouvoir montrer la face émergée de l'iceberg», estime Louis Jucker, qui jongle avec une multitude de projets. «La notoriété grandit, mais je me fous des chiffres de *streaming* et des likes. Je n'ai pas de smartphone. Personnellement, j'aime rencontrer le public. Les concerts permettent ce partage.»

## ARCHITECTURE

Son présent est si riche que le temps manque pour revenir sur le passé. Mais donnons tout de même quelques bornes. S'il n'y a pas de musicien dans

sa famille, son père est mélomane, sa mère crée des marionnettes et son parrain est luthier. Le jeune Louis apprend tôt le violoncelle, avant la guitare, repère les disques de Cat Stevens et des Beatles au milieu des 33 tours de musique classique de la bibliothèque familiale. Bon à l'école, il étudie l'architecture à Lausanne. «Je n'ai pas pratiqué, mais j'ai beaucoup appris sur comment mener un projet, *dealer* avec les contraintes, bricoler des maquettes», mentionne-t-il. Son regard sur le bâti est une extension de ses études. Il aime les friches, se réclame de la débrouille, de l'imparfait, de la bidouille, autant de revendications qu'il

a partagées haut et fort en recevant un des Prix suisses de la musique en 2021, dix ans après son premier album. Il résume: «Les villes deviennent excluantes et limitantes. Les règlements de plus en plus nombreux et les loyers trop chers font qu'il est de plus en plus difficile de trouver un local de répétition, de faire tourner une scène ou un bar. La Chaux-de-Fonds jusqu'ici s'en sort bien. C'est plus léger, l'esprit d'entraide et de bricole est plus fort qu'ailleurs.» En 2027, la ville sera la première Capitale culturelle suisse. Louis Jucker compte en profiter pour défendre ses convictions, sa «cabane», son «espace vital». Pour l'heure, il est temps d'aller

manger juste à côté, chez Ekir, le café social. «Ils sont trop gentils, tous bénévoles, avec de la cuisine de partout, raconte-t-il. Tout le monde mange ensemble et applaudit à la fin.» Presque comme un concert... ■

\* louisjucker.ch

## Quelques dates:

- 30 juin: concert solo *Suitcase* – Festival de la Cité, Lausanne.
- 2 juillet: concert de Coilguns – Festival du Gibloux, Vuisternens-en-Ogoz.
- Jusqu'au 13 septembre: Exposition *A Pharmacy of Songs* – Ferme-Asile, Sion.



Dans un vieux bâtiment, ancienne coopérative alimentaire, dont La Chaux-de-Fonds a le secret, Louis Jucker et sa tribu répètent et enregistrent sous le label Humus Records.

## LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

C'est bientôt L'été ... le Temps des Festivals



Ambroise Héritier

# L'INITIATIVE DU CHAOS DE L'UDC ESSUIE UN NET REJET

**VOTATIONS** Près de 55% des votants ont dit «non» au texte de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!». Gros soulagement à gauche et pour les syndicats, dont le combat n'est pas fini.

Antoine Grosjean

Au terme d'une campagne intense, c'est finalement le «non» qui l'emporte, comme les derniers sondages le laissaient prévoir. L'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!» a été rejetée par près de 55% des votants. Un résultat d'autant plus net que le taux de participation est relativement élevé, à près de 59%. C'est un gros soulagement pour la gauche et les syndicats, qui se sont beaucoup impliqués dans la campagne. «Le peuple s'est majoritairement prononcé contre de nouvelles discriminations et en faveur de la protection des salaires et des droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs», se réjouit Unia dans un communiqué de presse. «La libre circulation de personnes et donc les droits de s'établir en Suisse ou dans les Etats membres de l'UE avec un statut de séjour régulier, de travailler sans discrimination salariale et de vivre avec sa propre famille demeurent garantis. La question d'un retour au statut inhumain de saisonnier est balayée.»

## LE SIGNE D'UN MÉCONTENTEMENT

Toutefois, pour le syndicat, la proportion de «oui» montre que «le mécontentement face aux inégalités croissantes et aux salaires trop bas, avec parallèlement une détérioration des conditions de travail et une augmentation du coût de la vie, est énorme». Vania Alleva, présidente d'Unia, estime qu'il y a «des problèmes réels, concernant le pouvoir d'achat, les loyers, les primes d'assurance maladie. Mais l'initiative de l'UDC n'aurait rien résolu, car c'est le résultat de la politique voulue par la majorité bourgeoise du Parlement. Maintenant, il faut s'attaquer à cela de manière concrète, en s'opposant aux attaques contre les salaires minimums, en exigeant l'application immédiate de l'initiative pour des soins infirmiers forts et en défendant le paquet de mesures d'accompagnement aux accords bilatéraux III». Unia en appelle ainsi à des décisions urgentes, notamment pour améliorer la situation des salariées et des salariés, et



Au stamm de la gauche et des syndicats, à Berne, Vania Alleva, présidente d'Unia, et Nico Lutz, membre du comité directeur, ont célébré avec d'autres l'échec de l'initiative du chaos.

renforcer la protection des salaires. Le syndicat se félicite par ailleurs du fait que sa campagne a été portée dans la rue et dans les entreprises par des centaines de ses membres. «Ce travail de persuasion mené par la base était essentiel pour stopper une fois de plus l'attaque de l'UDC contre les droits et les salaires des travailleuses et des travailleurs.»

## NON AU REPLI ET À LA XÉNOPHOBIE

Même réaction du côté de l'Union syndicale suisse (USS), qui note qu'en rejetant l'initiative de l'UDC, la population suisse a dit «non» au repli sur soi

et à la xénophobie. «Ce «non» exprime le refus clair d'un retour en arrière vers des temps sombres, marqués par le statut de saisonnier et la privation de droits pour certaines personnes.» Pour autant, ajoute la faitière, «la politique ne peut pas reprendre comme si de rien n'était. Les salarié-e-s en Suisse font face à de nombreux problèmes, notamment une progression insuffisante des salaires, un chômage élevé, la discrimination des travailleuses et des travailleurs âgés ainsi qu'une pénurie de logements abordables.» L'USS considère que l'initiative dite «du chaos» n'apportait aucune

solution aux problèmes de la population et qu'elle aurait au contraire eu de graves répercussions politiques et économiques pour la Suisse. Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, avoue un certain soulagement. «Avec le cumul de gens hostiles à l'immigration et de ceux hostiles au bétonnage et à la croissance, dont ils ne voient pas les fruits, on ne savait pas trop quel serait le résultat de la votation. Mais je suis très content que nous ayons réussi à mener une campagne factuelle et rationnelle pour montrer les effets concrets qu'aurait

eu l'application de cette initiative. Il n'y aurait pas eu moins d'immigration, mais une immigration plus précaire, avec moins de droits et, donc, une pression accrue sur les salaires.» Quant au mécontentement exprimé par ceux qui ont voté «oui», Pierre-Yves Maillard juge que la gauche et les syndicats doivent maintenant fixer leur propre agenda et présenter leurs propres solutions, par exemple via des initiatives populaires. «On a vu que nous pouvons gagner, comme ça a été le cas avec la 13<sup>e</sup> rente AVS.» ■

## «On se prépare à d'autres attaques»

**VOTATIONS** La Suisse a validé la modification de loi qui rend l'accès au service civil moins attractif. Déception pour les milieux antimilitaristes.

Massimo Greco

Il sera plus difficile pour les jeunes Suisses d'opter pour le service civil plutôt que pour l'armée. Le «non» de la Suisse romande n'a pas fait le poids face au «oui» des cantons alémaniques. La modification de la Loi sur le service civil a été acceptée par 52,5% du peuple, ce dimanche 14 juin. L'objectif de cette modification de loi est d'augmenter le nombre de recrues qui choisissent le service militaire, non pas en rendant ce dernier plus attractif, mais en pénalisant les jeunes qui s'orientent vers le service civil. Pour ce faire, six mesures ont été imaginées, parmi lesquelles l'obligation de servir au minimum 150 jours dans le service civil, quel que soit le nombre de jours de service déjà accomplis dans l'armée. Ainsi, une recrue à qui il resterait 43 jours à effectuer en caserne et qui souhaiterait passer au service civil verrait la durée de son engagement largement allongée. Avant la modification

de la loi, il aurait dû servir durant 65 jours, ce serait désormais 150. Par ailleurs, les officiers et les sous-officiers qui passent au service civil ne bénéficieront plus de conditions particulières et les médecins et les étudiants en médecine ne pourront plus effectuer leur service civil dans leur domaine professionnel. Rayân Rehouma, secrétaire politique du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) répond à nos questions.

## QUESTIONS RÉPONSES

### Dans quel état d'esprit êtes-vous, après le résultat de dimanche?

Il y a de la déception et de la frustration, parce que c'était serré. On a quand même vu qu'une partie importante de la population veut garder une alternative forte à l'armée. Mais la

technique du «salami» a fonctionné: on fractionne les attaques contre le service civil pour donner l'impression d'une petite modification de loi. Or, ce que propose le texte est absurde. Ça ne va pas gonfler les effectifs de l'armée. On va simplement se retrouver avec plus de personnes qui vont essayer de se faire passer pour inaptes... La réforme tape à côté de sa cible.

### Le contexte géopolitique mondial a-t-il aussi joué un rôle dans le résultat final selon vous?

C'est sûr que, depuis le début de la guerre en Ukraine, on voit que la propagande militariste se déploie de plus en plus et un climat de peur se propage. Notons d'ailleurs que cette propagande n'a pas de sens en Suisse, puisque l'effectif de l'armée est déjà supérieur au maximum légal (146 700 soldats actuellement, alors que la limite maximale légale est fixée à 140 000, *ndlr*). Et il faut aussi dire

que le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a un beau budget de promotion, avec lequel on ne peut pas rivaliser. Mais malgré ces quatre années de battage pro-guerre, on voit qu'il y a encore de nombreuses personnes qui tiennent au service civil.

### Vous craignez d'autres attaques contre le service civil?

Evidemment! Pour les partis bourgeois, ce n'est qu'un premier pas vers le démantèlement complet du service civil. La réintroduction de l'examen de conscience ou la fusion avec la protection civile sont discutées à Berne, mais nous continuons à nous battre! C'est pourquoi nous lançons un appel pour défendre le service civil, tout en maintenant notre service d'aide aux recrues qui ne se sentent pas à l'aise avec le service militaire. ■

## BRÈVE

### INTERPELLATION PARLEMENTAIRE SUR LES RENVOIS AU BURUNDI

Le Conseil fédéral va devoir répondre aux questions du conseiller national Jean Tschopp concernant les expulsions forcées vers le Burundi de personnes ayant demandé l'asile. Dans son interpellation, le socialiste demande des précisions sur la manière dont le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) évalue la situation des pays de renvoi. Entre autres interrogations: «Comment le SEM intègre-t-il les rapports récents de mécanismes onusiens ou d'autres sources indépendantes lorsqu'ils divergent d'appréciations antérieures?» Et «dispose-t-il d'un mécanisme de suivi des personnes renvoyées?» Cette interpellation fait suite à la conférence de presse organisée par une trentaine d'organisations s'insurgeant contre l'expulsion par vol spécial d'une dizaine de Burundais (dont une famille), fin avril. Plusieurs informations montrent que la situation des droits humains sur place se dégrade. D'ailleurs, la Suisse est l'un des rares pays à expulser les demandeurs d'asile originaires de ce pays. ■ AA

# DES DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES ONT DIT «NON» AU G7

Manon Todesco  
Photos Olivier Vogelsang

À la veille de l'ouverture du sommet à Evian, la grande manifestation féministe et No G7 a rassemblé des dizaines de milliers de personnes au bout du lac: 20 000 selon les autorités, 30 000 selon les organisateurs. Un succès incontestable.

Sous un soleil de plomb, le cortège s'élance vers 15h30 du parc Mon Repos en direction du quai Wilson. Une foule colorée, festive, bruyante, et aussi déterminée à faire passer son message. En tête, on retrouve la Grève féministe, dont les militantes sont venues en masse des quatre coins de la Suisse romande. Ensuite, c'est un joyeux melting-pot, la coalition No G7 regroupant environ 200 associations, syndicats et partis de gauche. Dans le cortège on rencontre des personnes de tous les âges, on parle plusieurs langues et les luttes sont diverses mais convergent sur un point: faire front commun et riposter contre le fascisme, l'impérialisme et le capitalisme. On voit, entre autres, le bloc pro-palestinien crier à l'unisson: «Nous sommes tous des enfants de Gaza!» et «Free Free Palestine!», mais aussi le bloc révolutionnaire, les militants kurdes, les syndicats ou encore les écologistes.

## «LE LAC EST À NOUS!»

La manifestation progresse dans le calme et la bonne humeur, contenue entre des grillages et le lac - ou se trouvent quelques baigneurs qui ont dû passer à côté de l'actualité. Les rues adjacentes sont désertées, donnant à Genève des airs de ville fantôme. Un peu avant le pont du Mont-Blanc, qui a été évincé du parcours par les autorités genevoises, l'un des membres du mouvement No G7 prend le micro. «A Evian, une poignée de chefs d'Etat s'approprient à prendre des décisions qui nous affectent tous et, aujourd'hui, on est des dizaines de milliers à les recevoir. Depuis des semaines, les autorités ont tenté de terroriser la population, ont essayé de construire un mur entre le mouvement No G7 et la population genevoise, cantonnant notre manif aux quartiers populaires, mais on organise la riposte. La ville est au peuple, la solidarité est une arme et, de Genève à Evian, le lac est à nous!» En ébullition sur fond de musique electro, la foule répète la formule.

Les amateurs de slogans et de pancartes ont servi. «Ni chair à canon ni chair à patron, faisons bloc contre leur monde», «Not all men, but a lot quand même», «Faites taire cette Trumpette!», «Les 7 corbeilles du monde» ou encore «G7 ans d'âge mental», voilà un petit aperçu des pépites croisées dans le cortège. L'ambiance musicale est aussi de qualité avec fanfare et tambours féministes, invitant à la danse.

## CASSEURS ISOLÉS

Si l'immense majorité des manifestants présents sont pacifistes, scandant des «*Siamo tutti antifascisti*» ou encore «*Tout le monde déteste le G7*», des petits groupes isolés de *black blocks* s'en prennent à quelques vitrines, à une voiture et à du matériel urbain dans les quartiers de la gare et des Nations. Les commerces sont épargnés. Les unités de police, postées aux carrefours et restées en retrait jusque-là, interviennent à la fin, lors du retour au parc Mon Repos. A coup de gaz lacrymogène et de canons à eau, elles dispersent la manifestation et annoncent que le rassemblement n'est plus autorisé. Les quelques centaines de personnes restées sur place, des organisateurs, des militants, mais aussi des touristes et des passants, sont encerclés par les forces de l'ordre un peu avant 21h et relâchés au compte-goutte, après contrôle d'identité, jusqu'à 6h du matin. Les collectifs romands de la Grève féministe ont dénoncé cette nasse dans un communiqué de presse, vue comme une réaction disproportionnée et arbitraire de la part des forces de l'ordre. «Alors même que ces personnes ont négocié et organisé la mobilisation ainsi que porté le poids de la défense de notre droit de manifester, la répression qui s'abat sur eux comme sur le reste des manifestants est complètement démesurée.» Les syndicats genevois ont, eux, qualifié cette «prise d'otage» de «punition collective qui n'a plus rien à voir avec la sécurité publique». La police a, quant à elle, indiqué avoir procédé à plusieurs interpellations et estimé que les dégâts causés ont été «limités au regard du nombre important d'éléments perturbateurs identifiés». ■

Lire le témoignage d'une personne nassée par la police sur [evenement.ch](http://evenement.ch)



# ZURICH ET WINTERTHOUR ONT DROIT AU SALAIRE MINIMUM

**JUSTICE** Le Tribunal fédéral a rejeté les recours des associations patronales et affirme que le dispositif des deux villes, validé par le vote populaire, est légal.

Rocco Zacheo

Peut-on passer outre et s'asseoir sur la volonté populaire, exprimée à travers un vote ou ne peut plus clair? Oui, aux yeux des associations patronales de Zurich et de Winterthour qui, depuis déjà trois ans, entravent l'introduction du salaire minimum dans les deux villes - adopté respectivement par 70% et 66% des votants - au moyen de manœuvres dilatoires. Ces coups de frein appartiennent désormais au passé. Dans un arrêt rendu public le 10 juin, le Tribunal fédéral (TF) s'est prononcé en faveur du dispositif, estimant que les entités urbaines disposent d'une légitimité juridique en la matière dès lors qu'elles combattent, par cette mesure, la pauvreté des personnes qui travaillent. Or, cette lutte relève,

parmi d'autres, des prérogatives des communes. La haute instance basée à Lausanne rejoint ainsi les avis juridiques déjà exprimés par le passé, notamment celui de l'économiste Kurt Pärli, dont l'argumentation allait dans le même sens.

## UN SIGNAL POUR BERNE

L'arrêt représente une victoire significative pour les syndicats et pour la gauche parlementaire, qui se battent depuis 2023 pour faire respecter l'avis du peuple. Présidente d'Unia, Vania Alleva se réjouit de l'échec de la stratégie mise en œuvre par les associations patronales zurichoises. Elle souligne par ailleurs que «les salaires de milliers de personnes concernées dans les villes de Zurich et de Winterthour doivent maintenant être rapidement augmentés».

Le tournant juridique du 10 juin n'est pas sans rappeler celui qu'a connu le Canton de Neuchâtel, pionnier en la matière, alors qu'il adoptait pour la première fois en Suisse ce même dispositif. En 2017, le TF lui avait donné raison en rejetant les arguments d'un patronat hostile. Aujourd'hui, ce nouvel échec des opposants peut être perçu comme un message adressé aux élus de la Berne fédérale. Le 19 juin prochain, le Parlement doit en effet décider si les barèmes salariaux fixés par les conventions collectives de travail (CCT) doivent primer sur les salaires minimums déjà en vigueur. L'adoption de cette révision est vivement combattue par les syndicats et la gauche - qui la jugent antisociale et antidémocratique - mais également par les cantons et le Conseil fédéral. ■



L'arrêt du TF représente une victoire significative pour les syndicats et pour la gauche parlementaire, qui se battent depuis 2023 pour le respect de l'avis du peuple.

# A la surprise générale, le Conseil des Etats défend le repos dominical

**VENTE** La Chambre haute refuse d'étendre de quatre à douze le nombre de dimanches ouvrables dans les commerces de détail. Une défaite pour la droite zurichoise.

Rocco Zacheo

Syndicats et bloc parlementaire de gauche avaient déjà préparé la contre-offensive à un scénario quasi anticipé. Car personne ou presque, sur ce front, n'attendait du Conseil des Etats qu'il renvoie à l'expéditeur l'initiative du Canton de Zurich - formulée par son Grand Conseil - visant à étendre de quatre à douze le nombre de dimanches ouvrables pour les magasins du commerce de détail. Cette extension, applicable à tout le territoire national, n'aurait plus nécessité d'autorisations spéciales pour les propriétaires d'établissements. Mais à la surprise générale, elle n'a finalement pas passé la rampe de la Chambre haute, réputée pourtant pour des prises de position allant souvent à l'encontre des droits fondamentaux des travailleuses et des

travailleurs. Son avis, exprimé en ce 9 juin, constitue ainsi une claire défaite pour le camp bourgeois, tant à l'échelle zurichoise, d'où émane le projet, que nationale.

## DÉFAITES EN SÉRIE

Dans son communiqué, Unia se réjouit de cette étape importante et souligne que, durant les deux dernières décennies, les volontés répétées de modifier en ce sens les horaires d'ouverture de commerces se sont soldées, pour la plupart d'entre elles, par un échec cuisant. Le syndicat souligne également le nombre peu significatif de demandes d'ouverture sur le quota autorisé de quatre dimanches. Il rappelle enfin que ce dispositif, qui atteint le droit au repos, affecte un large périmètre de salariés, comprenant notamment les préposés au nettoyage et à la logistique. Pour ceux-ci et pour tous

les autres, les répercussions négatives d'un travail dominical ont été prouvées par des études ayant mis en relief toute sorte de problèmes de santé: épuisement, troubles du sommeil, risques de maladies cardiovasculaires, dépression... Pour la présidente d'Unia, Vania Alleva, «la résistance des vendeuses et des vendeurs contre l'agenda néolibéral a porté ses fruits. Nous continuerons à nous opposer collectivement aux nouvelles attaques contre la Loi sur le travail, car celle-ci a pour but de protéger la santé des travailleuses et des travailleurs. Nous ne tolérerons pas qu'elle soit affaiblie et édulcorée.» La décision du Conseil des Etats doit être avalisée en automne par le Conseil national. Elle lance en tout cas un signal fort aux autres tentatives d'assouplir les lois existantes en la matière. ■

# MOVENDO

L'institut de formation des syndicats



**Il reste des places pour ces cours et bien d'autres.**  
Toutes les informations sur [www.movendo.ch](http://www.movendo.ch)

Vous n'avez pas encore pris de cours en 2026?  
Voici quelques cours qui pourraient vous intéresser

## Prévoyance vieillesse

### La retraite, ça se prépare avant!

24 et 25 août Yverdon-les-Bains, Grand Hôtel

### La retraite, ça se prépare avant!

15 et 16 octobre Chexbres, Hôtel Préalpina

### Retraite anticipée, quelles conséquences sur mes revenus?

15 octobre Yverdon-les-Bains, Grand Hôtel

## Politique

### Qui gouverne la Suisse? Comprendre les enjeux politiques

3 et 4 septembre Chexbres, Hôtel Préalpina

## Cours pour les femmes

### Bas les pattes! Autodéfense et prévention contre le harcèlement sexuel et le sexisme

7 et 8 septembre Morges, Hôtel La Longeraie

### Formation pour les femmes: s'affirmer au travail et dans la société

17 et 18 septembre Yverdon-les-Bains, Grand Hôtel

## Services publics

### Gérer les agressions dans les services publics - asa

15 et 16 octobre Morges, Hôtel La Longeraie

## Compétences de base

### Ecrire sans fautes

12 et 13 octobre Yverdon-les-Bains, Grand Hôtel

### Windows, les bases

8 et 9 octobre Yverdon-les-Bains

Retrouvez nos webinaires gratuits et l'ensemble de nos cours sur [www.movendo.ch](http://www.movendo.ch)

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!  
N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.  
Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

**Informations et inscriptions:**  
[www.movendo.ch](http://www.movendo.ch), téléphone 058 218 00 00, [info@movendo.ch](mailto:info@movendo.ch)

Depuis 60 ans et aujourd'hui plus que jamais:

## Agir pour le changement

Amnesty sauvegarde et renforce les droits humains partout dans le monde – avec succès. Aujourd'hui, notre mouvement compte plus de 10 millions de personnes. Vous aussi, soyez de la partie!

Faites un don avec TWINT

Scanner le code QR avec l'app TWINT

Entrer le montant et confirmer le don

**AMNESTY INTERNATIONAL**

**L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL**  
Place de la Riponne 4  
1005 Lausanne  
Tél. +41 21 321 14 60  
[redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch)  
[www.evenement.ch](http://www.evenement.ch)

**ÉDITEUR** L'Événement syndical  
Syndicat Unia

**PRÉSIDENTE** Silvia Locatelli

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Rocco Zacheo

**RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT**  
Antoine Grosjean

**ADMINISTRATRICE** Barbara Buffa

**JOURNALISTES** Rocco Zacheo,  
Antoine Grosjean, Aline Andrey,  
Massimo Greco, Manon Todesco

**COLLABORATEURS RÉGULIERS**  
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,  
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,  
Sonya Mermoud, David Prêtre,  
Jean-Claude Rennwald

**PHOTOGRAPHES**  
Thierry Porchet,  
Olivier Vogelsang

**RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE**  
Virginie Zimmerli

**ABONNEMENTS** 19 éditions par an  
Abonnement annuel Fr. 60.-  
Abonnement de soutien Fr. 100.-  
[administration@evenement.ch](mailto:administration@evenement.ch)

**PUBLICITÉ** [pub@evenement.ch](mailto:pub@evenement.ch)

**CONCEPTION & MISE EN PAGES**  
Atoll "îlots graphiques"  
Catherine Gavin

**IMPRESSION**  
Pressor SA, Delémont  
Tirage contrôlé 44 890 exemplaires

## La faim est héréditaire.

## Y mettre fin aussi.

**Transmettre un héritage d'espoir et de joie de vivre**

En soutenant Action de Carême par un legs, vous permettez à de nombreuses familles d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie d'avoir accès à une nourriture saine et en suffisance. Aux côtés de nos organisations partenaires, nous promouvons notamment l'agroécologie et renforçons les capacités des paysannes et paysans afin qu'ils puissent produire des denrées alimentaires même en période de sécheresse.

**Informations/commande Guide testamentaire:**  
Téléphone 021 617 88 81  
[actiondecareme.ch/legs-et-testaments](http://actiondecareme.ch/legs-et-testaments)

**Action de Carême**  
Éliminer la faim ensemble

**SIMPLEMENT! MIEUX**  
LIRE. ÉCRIRE. CALCULER. ORDINATEUR.

**Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français**

0800 47 47 47  
[www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch)

Association Lire et Ecrire

## WWW.EVENEMENT.CH

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

[FACEBOOK.COM/EVENEMENT.CH](https://facebook.com/evenement.ch)  
[INSTAGRAM.COM/EVENEMENT.CH](https://instagram.com/evenement.ch)  
[YOUTUBE.COM/@LEVENEMENTSYNDICAL](https://youtube.com/@LEVENEMENTSYNDICAL)  
[WWW.TIKTOK.COM/@UNIA\\_SUISSE](https://www.tiktok.com/@UNIA_SUISSE)  
DÉCOUVREZ NOS VIDÉOS

# CHÈQUE À MOITIÉ REMPLI POUR FINANCER LA 13<sup>e</sup> RENTE AVS

**RETRAITES** Le Conseil national a voté: seule la TVA augmentera, et pas les cotisations sociales. Le peuple devra se prononcer.

Antoine Grosjean

Des mois de débat, de nombreux aller-retours entre les Chambres fédérales et une conférence de conciliation n'auront pas suffi à gommer les divergences des parlementaires sur le financement de la 13<sup>e</sup> rente AVS. Ce 17 juin, le Conseil national s'est prononcé sur l'ultime compromis mis sur la table, et déjà approuvé par le Conseil des Etats: un financement mixte, via une hausse des cotisations salariales de 0,2% - répartie à parts égales entre employeurs et employés - combinée à une augmentation de la TVA de 0,4%.

Or, à une très courte majorité de 98 voix contre 96, et quatre abstentions, la Chambre basse n'a accepté que le second volet, celui sur la TVA. À l'heure où nous mettons sous presse, le Parlement devait encore confirmer cette décision lors du vote final du 19 juin, mais le Parti socialiste assurait qu'il défendrait cette solution, même

s'il regrette que le financement mixte n'ait pas passé la rampe. Comme toute augmentation de la TVA, celle-ci devra encore obtenir l'aval du peuple, via un référendum obligatoire. Quoi qu'il en soit, les retraités toucheront leur 13<sup>e</sup> rente AVS pour la première fois en décembre prochain, même si le financement est insuffisant.

## UN FINANCEMENT PARTIEL MAIS DURABLE

Un résultat en demi-teinte, donc, mais qui a l'avantage d'être pérenne, alors que la majorité de droite du Conseil national plaiderait pour un relèvement de la TVA de 0,5% limité dans le temps, qui aurait pris fin en 2033. Cela a été clairement dit, le but du camp bourgeois étant à terme d'augmenter l'âge de la retraite, même si la population s'est opposée à 75% à cette mesure en mars 2024, en même temps qu'elle acceptait la 13<sup>e</sup> rente AVS à plus de 58%. Lors du débat au Conseil national, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a prévenu les parlementaires



Même si le financement de la 13<sup>e</sup> rente AVS n'est approuvé qu'à moitié, les retraités la toucheront pour la première fois en décembre.

qu'en cas d'absence de financement, la 13<sup>e</sup> rente pourrait être versée les deux premières années, en 2026 et 2027 - ce qui coûterait 9 milliards de francs - avant que le fonds AVS ne se retrouve dans le rouge. Elle a ajouté qu'il faudrait ensuite prendre des mesures plus drastiques afin de rétablir l'équilibre, en augmentant la TVA de 0,9% et les cotisations salariales de 0,2%. Cet épilogue un peu frustrant clôt un long débat dont on peinait encore il y a peu à voir l'issue. Le Conseil national

s'entêtait en effet à ne vouloir qu'un financement temporaire via la TVA alors que le Conseil des Etats, favorable à la solution mixte et durable depuis le début, a fait plusieurs pas dans sa direction, puisqu'il voulait initialement une hausse de 0,5% de la TVA et de 0,4% des cotisations salariales. Des chiffres revus deux fois à la baisse, sans convaincre la majorité de droite du National. Les seules concessions de ce dernier, faites le 3 juin, ont été de réduire la hausse de la TVA à 0,5%, au

lieu de 0,7%, et de prévoir qu'elle dure jusqu'à fin 2033, au lieu de fin 2030. Finalement, après plusieurs aller-retours en vain entre les Chambres, une conférence de conciliation a été mise sur pied, comme le prévoit le droit fédéral. Le 10 juin, par quinze voix contre onze, celle-ci proposait l'ultime compromis qui n'a donc convaincu qu'à moitié, et que l'Union syndicale suisse soutenait, estimant que, «si le financement échoue aujourd'hui, il coûtera plus cher demain». ■

## Trois secrétaires syndicaux romands diplômés par Movendo

**FORMATION** La remise des brevets fédéraux pour les personnes ayant réussi leur formation de secrétaire syndical a eu lieu le 5 juin. Un collaborateur d'Unia Vaud et deux d'Unia Transjurane ont reçu leur diplôme.

Massimo Greco

Après l'effort, le réconfort. Ou du moins, la reconnaissance. Vendredi 5 juin, six secrétaires syndicaux ont reçu leur brevet fédéral dans le cadre de l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse. Parmi les lauréats se trouvent quatre collaborateurs d'Unia, dont trois romands. Ce cursus - dispensé par Movendo, l'institut de formation des syndicats - comporte une quarantaine de jours de cours. Il implique aussi l'écriture d'un travail de brevet sur une thématique spécifique, choisie par le secrétaire syndical en formation. Simon de Benoît, actif dans le secteur du gros œuvre, s'est intéressé à la portée et aux limites des mesures de protection de la santé des ouvriers face aux intempéries sur les chantiers vaudois. Fabien Amacin, de la branche industrie et horlogerie à Unia Transjurane, a analysé les liens entre l'amélioration d'une convention collective et le développement du nombre d'adhérents à un syndicat. Toujours dans la région Transjurane, Gregory Batista Machado, du secteur gros œuvre, a, lui, décortiqué la notion de «travail convenable» dans le cadre de la Loi sur l'assurance chômage obligatoire. Deux diplômés nous racontent leur formation.

**SIMON DE BENOÎT, 39 ANS, LAUSANNE**  
Quel est votre parcours professionnel?

Après un début de formation de paysagiste, je suis parti dans le bâtiment, comme maçon. J'ai obtenu mon CFC en cours d'emploi, avant de devenir chef d'équipe. Et en 2017, je suis devenu secrétaire syndical à Unia Vaud.

**Comment avez-vous choisi le thème de votre travail de brevet?**

Je voulais parler de la protection

des travailleurs en cas d'intempéries sur les chantiers parce qu'avant, j'étais de l'autre côté. En théorie, dans le modèle vaudois, il y a un fonds Intempéries qui permet de faire en sorte que ni les entreprises ni les travailleurs ne perdent d'argent. Sauf qu'on n'arrive pas toujours à faire appliquer ce protocole d'accord. Grâce à ce travail, j'ai pu en analyser les raisons. Il y a d'abord la pression sur les délais et les pénalités qui vont avec, qui poussent les entreprises à vouloir continuer le chantier malgré le fonds Intempéries. Et du côté des maçons, on remarque des intérêts divergents entre fixes et temporaires, puisque ces derniers ne bénéficient pas du fonds et veulent travailler pour être payés. Même s'il existe certaines protections pour les intérimaires, ils ont parfois peur de faire valoir leurs droits. C'est aussi un des enseignements de ce travail: même quand des lois sont votées, il faut continuer à se battre pour qu'elles soient effectivement appliquées.

**Que vous a-t-elle apporté, cette formation?**

C'était important pour moi d'avoir un papier qui atteste des compétences que j'ai développées ici. Et franchement, je conseille à tous les secrétaires syndicaux de profiter de cette formation. J'ai appris beaucoup de choses, notamment sur le plan juridique. Ça me permet d'être plus efficace, car maintenant, je sais tout de suite où chercher certaines informations. J'ai aussi développé mes compétences en communication. D'ailleurs, c'est désormais moi qui m'occupe des réseaux sociaux pour mon secteur à Unia Vaud.

**FABIEN AMACIN, 47 ANS, MOVELIER**  
Quel est votre parcours professionnel?

Après un apprentissage en France, je suis arrivé en Suisse il y a quatorze ans et j'ai enchaîné les jobs dans le commerce de détail. Alors que j'étais serveur, j'ai été contacté par Unia, qui voulait s'assurer que mon contrat était respecté... Or, ce

n'était pas le cas, et j'ai pu récupérer plusieurs salaires grâce au travail du secrétaire syndical. J'ai vu l'importance de ce métier pour les employés et ça m'a donné l'envie de m'engager moi aussi à Unia. Ce que j'ai fait il y a quatre ans, en arrivant dans la région Transjurane.

**Comment avez-vous choisi le thème de votre travail de brevet?**

Je me suis intéressé à l'impact que pouvait avoir l'amélioration d'une convention collective de travail (CCT) sur le nombre d'adhérents au syndicat, en me basant sur la CCT de l'horlogerie. Mais malheureusement, la seule CCT ne suffit pas à faire monter le nombre de travailleurs qui se syndiquent. Ce chiffre est même en baisse dans l'horlogerie, principalement à cause du «Papy Boom». Les travailleurs plus âgés, qui sont très attachés au syndicat, partent à la retraite. Mais on peut faire changer les choses! Nous allons envoyer un courrier aux membres de plus de 60 ans afin de leur rappeler que c'est grâce à leur engagement que de nombreux droits ont été acquis et qu'il est donc important qu'ils passent le flambeau en parrainant des collègues plus jeunes.

**Que vous a-t-elle apporté, cette formation?**

J'avais besoin de me sentir plus légitime dans mon rôle de secrétaire syndical. Cette formation était aussi un challenge: je voulais me prouver que - même à 47 ans - je pouvais obtenir un brevet fédéral. D'un point de vue plus pratique, cette formation m'a permis d'avoir une meilleure compréhension du monde et des nombreux enjeux qui touchent la question du travail. On découvre aussi des astuces à mettre en place lors de négociations, par exemple. C'est véritablement une formation que je recommande à tous les secrétaires syndicaux. ■

## VOUS AVEZ DES DROITS@

### L'ORGANISATION DU TRAVAIL PAR L'EMPLOYEUR

**Mon employeur peut-il m'imposer un jour de télétravail par semaine?**

En principe, l'employeur dispose d'un pouvoir de direction qui lui permet d'organiser le travail et de donner des instructions. Il peut donc, dans certaines limites, déterminer le lieu où le travail doit être exécuté. Si le contrat de travail, un règlement interne ou une convention collective prévoit la possibilité du télétravail, l'employeur peut généralement fixer un ou plusieurs jours de travail à domicile. Toutefois, cette faculté n'est pas illimitée. Les instructions de l'employeur doivent rester raisonnables et tenir compte des intérêts du personnel. Certaines personnes ne disposent pas d'un espace adapté à leur domicile ou rencontrent des difficultés particulières liées à leur situation familiale ou personnelle. Dans de tels cas, une discussion doit avoir lieu afin de trouver une solution équilibrée.

**Les frais du télétravail peuvent-ils être remboursés?**

La question des frais mérite également une attention particulière. Lorsque le télétravail est imposé par l'employeur et qu'il entraîne des coûts supplémentaires pour le salarié, celui-ci peut, selon les circonstances, prétendre à une indemnisation. En revanche, lorsque le télétravail est choisi librement par le travailleur alors qu'un poste de travail reste disponible dans l'entreprise, une telle indemnité n'est pas automatiquement due. Le télétravail ne doit donc pas être considéré comme un droit absolu de l'employeur ou du salarié. Comme souvent en droit du travail, la meilleure solution réside dans un cadre clair et dans le dialogue.

**Mon employeur peut-il modifier mes horaires du jour au lendemain?**

Il arrive qu'un employeur annonce soudainement un changement d'horaires: prise de poste avancée, travail de soirée ou modification des jours de présence. Une telle décision est-elle toujours admissible?

L'employeur dispose d'un pouvoir d'organisation lui permettant de fixer les horaires de travail. Toutefois, ce pouvoir connaît des limites. Les modifications doivent respecter les dispositions légales, les éventuelles conventions collectives ainsi que le principe de la bonne foi.

Concrètement, un employeur ne peut pas modifier les horaires de manière arbitraire ou sans tenir compte des contraintes du personnel. Les travailleurs organisent leur vie familiale, leurs déplacements ou encore la garde de leurs enfants en fonction de leur emploi du temps. Une modification annoncée à la dernière minute peut avoir des conséquences importantes.

Selon la Loi sur le travail, les horaires doivent être communiqués suffisamment tôt aux travailleurs et sont, en règle générale, portés à leur connaissance deux semaines à l'avance. Des modifications restent possibles, mais elles doivent demeurer exceptionnelles et tenir compte des intérêts des salariés.

Cette règle vaut également lorsqu'un employeur souhaite modifier un planning à très court terme ou le jour même. De même, lorsqu'un travailleur est planifié pour un horaire précis, l'employeur ne peut pas simplement le renvoyer à domicile au motif qu'il n'y a pas suffisamment de travail. Le risque économique de l'entreprise incombe en effet à l'employeur et non au travailleur. Ainsi, lorsqu'un salarié est contraint de quitter son poste plus tôt que prévu pour une raison imputable à l'employeur, les heures de travail perdues doivent en principe être rémunérées. Dans une telle situation, il est conseillé au travailleur de réagir rapidement par écrit afin de rappeler sa disponibilité à travailler et de demander le paiement des heures concernées. ■

Jacy Pillonel, responsable service juridique Unia Genève

# LES SYNDICALISTES COLOMBIENS CONTESTENT NESTLÉ

**COMBAT** En Colombie, les syndicalistes de Sinaltrainal se battent, au péril de leurs vies, pour la sécurité et les droits des travailleurs de la multinationale. Entretien avec le dirigeant Carlos Soto, lors de sa visite en Suisse.

Iwan Schauwecker, «Work»

Wilberto Quintero Medina, 49 ans, a travaillé pendant plus de vingt ans pour l'usine de lait en poudre de Nestlé, dans la ville colombienne de Valledupar. Il était également depuis de nombreuses années un dirigeant du syndicat Sinaltrainal, qui représente les travailleurs du secteur colombien des boissons et de l'alimentation. Dans la soirée du 28 avril 2025, six balles l'ont atteint dans le dos et il est décédé pendant son transport à l'hôpital. Les motifs et l'identité des auteurs de ce meurtre n'ont toujours pas été élucidés à ce jour. Mais pour Carlos Soto, secrétaire général de Sinaltrainal, il est clair que ce meurtre est lié aux activités syndicales de Medina. Soto déclare: «L'assassinat de Medina a eu lieu la semaine suivant une réunion nationale de notre syndicat dans la ville. Une centaine de syndicalistes ainsi que le ministre colombien du Travail se trouvaient alors à Valledupar.» La même semaine, des tracts contenant les noms de syndicalistes et des menaces de mort auraient également circulé.

## UNE HISTOIRE SYNDICALE SANGLANTE

La mort de Wilberto Quintero Medina s'inscrit dans une longue liste de crimes commis contre des syndicalistes: pour eux, la Colombie est l'un des pays les plus dangereux. Dans le dernier rapport de la Confédération syndicale internationale (CSI), on déplore non seulement les victimes, mais aussi le non-respect systématique du droit du travail. Selon les données du Ministère colombien du travail, 3323 syndicalistes ont été assassinés entre 1971 et 2023, dont 39 appartenaient au syndicat Sinaltrainal. Le cas de Luciano Romero, ancien employé de Nestlé et dirigeant syndical, a attiré l'attention internationale. Il a été enlevé, torturé et assassiné en 2005, après avoir reçu de nombreuses menaces. En raison de l'implication de dirigeants de Nestlé, cette affaire a également donné lieu à une procédure judiciaire contre Nestlé en Suisse. La plainte déposée devant un tribunal de Zoug contre Peter Brabeck-Letmathe, alors directeur général de Nestlé, a toutefois été rejetée



De gauche à droite: Jose Manuel Uribe; le président de Sinaltrainal Edwin Mejia; le secrétaire général Carlos Soto et Juan Gonzalez à Berne.

pour des raisons de forme. La nouvelle version de l'initiative sur la responsabilité des entreprises vise à renforcer les règles de responsabilité des multinationales et à permettre ainsi des demandes de dommages et intérêts en Suisse.

## VISITE CHEZ NESTLÉ À VEVEY

Carlos Soto fait actuellement partie de la délégation colombienne participant à la 114<sup>e</sup> Conférence de l'OIT en Suisse. Il a profité de l'occasion pour se rendre au siège de Nestlé à Vevey et y faire valoir les revendications du syndicat. En effet, avec l'arrivée du nouveau directeur général pour la Colombie et l'annonce de la suppression de 16 000 emplois dans le monde, la pression sur les 2000 employés de Nestlé en Colombie s'est encore accrue. Carlos Soto souligne: «Au cours des deux dernières années, 230 personnes ont été licenciées dans les quatre usines Nestlé de Colombie, parmi lesquelles des collègues atteints de maladies professionnelles

et d'autres sur le point de prendre leur retraite.» La grande majorité de ces personnes licenciées sont également membres de Sinaltrainal. Nestlé a licencié ces employés pour incapacité de travail ou à la suite de procédures disciplinaires. Mais l'automatisation croissante des usines entraîne également des licenciements. Nestlé souhaite devenir le numéro un de l'industrie alimentaire colombienne et investit donc dans de nouvelles machines, mais pas dans de meilleures conditions de travail. De plus en plus souvent, on fait appel à des employés sous contrat temporaire ou issus de la sous-traitance.

## 340 KILOMÈTRES À PIED POUR NÉGOCIER

Carlos Soto ajoute: «Pour pouvoir négocier une nouvelle convention collective avec Nestlé, nous avons dû lancer une campagne de protestation au cours de laquelle nous avons marché 340 kilomètres jusqu'à Bogotà.» C'était en 2025. Grâce à l'intervention

du Ministère colombien du travail et de l'ambassade de Suisse, une rencontre avec la direction de Nestlé a pu avoir lieu. Mais au lieu d'un nouveau contrat, la multinationale s'est contentée de prolonger l'accord en vigueur depuis plus de 40 ans. Le syndicaliste fait remarquer que «Nestlé interprète cet accord de manière arbitraire et ne respecte pas bon nombre des clauses, poursuivant ainsi sa politique antisyndicale». Il affirme par ailleurs que l'entreprise dicte à Sinaltrainal quelles personnes peuvent être libérées de leurs obligations professionnelles pour mener des activités syndicales, refuse les congés pour la participation à des assemblées nationales et empêche le syndicat d'accéder aux usines. De plus, le travail le dimanche deviendrait de plus en plus la norme, alors que le dimanche ne devrait être un jour ouvrable qu'avec l'accord mutuel des parties et dans des cas exceptionnels. La réduction de la durée hebdomadaire du travail à 42 heures, prévue

## SOLIDARITÉ D'UNIA INDUSTRIE

L'assemblée des délégués du secteur Industrie a adopté une résolution le 12 juin, soutenant ainsi la campagne de Sinaltrainal en faveur des droits fondamentaux des syndicalistes. Les délégués appellent Nestlé à veiller au respect des droits syndicaux en Colombie, à protéger la vie des travailleurs et des travailleuses de Nestlé et à leur permettre de mener une vie digne. Avec un chiffre d'affaires de près de 90 milliards de francs, Nestlé a réalisé l'année dernière un bénéfice net de 9 milliards de francs. Cela représente un bénéfice de 32 000 francs par personne pour l'ensemble de ses quelque 276 000 collaborateurs dans le monde. Pourtant, le groupe souhaite réaliser des économies et a donc annoncé le licenciement de 16 000 collaborateurs dans le monde d'ici à 2027. ■

par la nouvelle Loi sur le travail, est également ignorée. Carlos Soto souligne encore ceci: «Nous ne savons pas ce que cette campagne menée ici en Europe signifie pour notre sécurité en Colombie, mais si nous ne nous opposons pas aux menaces et à la répression, la situation ne fera qu'empirer pour les employés de Nestlé dans le monde entier.»

Interrogé par nos soins, le service de presse de Nestlé répond: «Nous respectons le droit de nos collaborateurs à s'organiser en syndicats et à mener des négociations collectives. Nos relations de travail reposent sur un dialogue ouvert et le respect de la liberté syndicale. En Colombie, 100% de notre personnel opérationnel est syndiqué au sein de 13 syndicats actifs au total. Cela témoigne d'une représentation des travailleurs forte et diversifiée. Nous entretenons des échanges respectueux et constructifs avec toutes les représentations locales des travailleurs, y compris Sinaltrainal.» ■

# Les grands PDG gagnent en moyenne 78 fois plus que les salariés

**INÉGALITÉS** Oxfam a analysé les 100 plus grandes entreprises européennes, dont neuf ont leur siège en Suisse. L'enrichissement des actionnaires y est privilégié, aux dépens des employés.

Massimo Greco

«Il faut se serrer la ceinture.» On connaît ce refrain repris en chœur par les plus grandes entreprises à la moindre demande des salariés. Pourtant, cette maxime ne semble pas s'appliquer aux actionnaires de ces sociétés. Dans son rapport sur les inégalités divulgué le 9 juin, la confédération d'ONG Oxfam analyse en détail le fonctionnement des 100 plus grandes entreprises d'Europe. Et ses conclusions sont édifiantes. Entre 2022 et 2024, les actionnaires ont capté en moyenne 70% des bénéfices produits

par les acteurs scrutés, et donc par leurs travailleurs. Travailleurs qui, eux, ont vu leurs salaires augmenter deux fois moins vite que les dividendes sur les vingt dernières années. «Nos résultats indiquent que ces entreprises priorisent les intérêts des plus privilégiés – principalement les actionnaires et les cadres supérieurs – au détriment des autres parties prenantes concernées par les activités économiques de l'entreprise, comme les travailleurs, les collectivités ou les personnes marginalisées», note le rapport.

L'ONG Solidar Suisse a analysé le document. «La Suisse joue un rôle central dans cette dynamique qui alimente les inégalités», note l'ONG. Chez Nestlé, Novartis, Swiss Re et Zurich Insurance, le taux de distribution des bénéfices dépasse 100% en 2024. Autrement dit, ces entreprises versent à leurs actionnaires

d'avantage qu'elles ne gagnent.» Ce qui met un coup à l'idée selon laquelle les actionnaires mériteraient cet argent en raison des «risques» pris. «Lorsque les actionnaires sont systématiquement rémunérés, même lorsque les entreprises affichent des déficits, alors les risques sont inexistant», souligne Oxfam.

## 400 ANS POUR RATTRAPER LE PDG DE NOVARTIS

Les directeurs de ces sociétés sont aussi très privilégiés. En Suisse, notons le cas de Novartis, qui a payé son PDG Vasant Narasimhan 19,2 millions de francs en 2024, ce qui en faisait le deuxième directeur le mieux rémunéré des sociétés analysées par Oxfam. A titre de comparaison, une personne payée 4000 francs par mois – soit l'équivalent du salaire minimum sur lequel les

Vaudois ont voté dimanche 14 juin – aurait dû commencer à travailler il y a 400 ans, en 1624, pour amasser cette somme.

Ces très grandes entreprises contribuent à creuser les inégalités dans d'autres domaines. Les femmes ne représentent par exemple que 10% des postes de direction les plus élevés. Oxfam souligne d'ailleurs que les PDG et les présidents de ces grosses sociétés ont plus de chance de s'appeler «Jean» (ou un équivalent dans une autre langue) que d'être une femme... Et ce n'est pas mieux concernant l'écologie: en 2024, les 100 plus grandes entreprises européennes étaient responsables de 26% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Le droit du travail est aussi en danger, selon le rapport d'Oxfam. Le nombre de personnes au sein des entreprises qui peuvent porter la voix des employés a

baissé, passant de 32,4% en moyenne en 2022, à 30,3% en 2024. «Même si cette baisse n'est pas drastique, elle reste inquiétante, indique Sylvie Aranda, responsable communication de Solidar Suisse. Le pouvoir est entre quelques mains, et les autres travailleurs ont toujours de moins en moins leur mot à dire. C'est pour cela qu'il est important de sensibiliser les employés, afin qu'ils puissent ensuite agir, par exemple via un syndicat.»

Et d'ajouter que des réponses existent, aussi en Suisse. «Les inégalités sont le fruit de choix politiques et économiques. Il faut donc des actions politiques et économiques pour les combattre, à l'image de l'initiative pour des multinationales responsables.» Le texte est actuellement en consultation à Berne. ■

Pour lire le rapport: solidar.ch/fr

## CONSTRUCTION

Les maçons genevois votent le débrayage reconductible.

PAGE 11



## LAUSANNE

La Grève féministe s'est déroulée dans un esprit de solidarité.

PAGE 12



## PAUSE CAFÉ

Noemi Martinez est prête à lutter pour le respect des nettoyeuses.

PAGE 14

# CANTON DE VAUD: LE SALAIRE MINIMUM DANS LA CONSTITUTION

**VOTATIONS** Alors que le contre-projet du Conseil d'Etat a été rejeté, la gauche et les syndicats se réjouissent d'un résultat qui impose au Grand Conseil de légiférer sur cette mesure.

Rocco Zacheo

Bien sûr, la victoire aurait pu être totale si la population vaudoise avait dit «oui» aux deux initiatives soutenues par la gauche et les syndicats, qui proposaient à la fois un volet constitutionnel pour l'introduction d'un salaire minimum et un volet législatif. A défaut d'avoir un vainqueur sans partage, la population s'est toutefois donné un perdant incontestable. Il s'agit du Conseil d'Etat et, avec lui, de la cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine, Isabelle Moret. Le contre-projet qu'elle défendait, qui prévoyait de nombreuses exceptions à l'application du dispositif, ainsi que la primauté des conventions collectives de travail (CCT) sur la mesure soumise au vote, à quoi s'ajoutait encore la non-indexation des salaires, a été rejeté par 47,47% des votants.

## LE VOTE DÉTERMINANT DES VILLES

Si l'initiative législative, préconisant un salaire minimum de 23 francs par heure, a elle aussi été refusée, l'initiative constitutionnelle, qui pose les bases d'un principe indérogeable, a quant à elle été approuvée par 49,13% des suffrages. Dans une salle de la Maison du Peuple, à Lausanne, où se sont donné rendez-vous les représentants du comité unitaire défendant les deux initiatives, plusieurs d'entre eux affichent de larges sourires et se disent soulagés par le résultat du 14 juin. Car il a fallu attendre longtemps avant que le verdict tombe et départage des camps restés au coude-à-coude durant plusieurs heures. Finalement, les villes, grâce à leur forte mobilisation, ont fait la différence: Yverdon, Vevey, Nyon et, en fin de course, Lausanne, dont les résultats sont arrivés en dernier, ont permis à l'initiative constitutionnelle de franchir la rampe.

A l'heure des premières analyses et des réactions à chaud, un élément factuel s'impose. Pour Arnaud Bouverat, membre du comité unitaire et secrétaire régional d'Unia Vaud, il réside dans le levier qu'offre désormais l'initiative constitutionnelle: «La victoire sur ce front pose les bases d'une législation couvrant tous les domaines concernés par le salaire minimum. Nous allons veiller à ce qu'aucun rabais ne soit accordé dans les champs d'application de la mesure. Des négociations seront tout au plus possibles sur le temps nécessaire à sa mise en œuvre pour les catégories soumises à une CCT. On pourra également envisager des exceptions pour ce qui concerne les stages ou certaines occupations temporaires destinées aux jeunes qui ne sont pas encore entrés sur le marché du travail. Mais une chose est certaine: aujourd'hui, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil sont les perdants, et le résultat de ce vote leur adresse un signal clair. Il faudra en tenir compte.»

## UNE RÉPONSE À LA MOTION ETTLIN

Gabriella Lima, vice-présidente du comité unitaire, souligne elle aussi le désaveu adressé aux défenseurs du contre-projet: «Ce vote montre que la population vaudoise, traditionnellement attachée aux compromis et qui accepte souvent les propositions du Conseil d'Etat, s'est sentie, dans ce cas précis, trahie. Elle a donc exprimé son ras-le-bol face au mépris manifesté à l'égard de la proposition que nous défendions. Désormais, il faudra se battre pour que l'esprit de notre initiative ne soit pas détourné, pour que l'indexation des salaires et la couverture complète des travailleuses et des travailleurs soient appliquées. A l'échelle nationale, il faudra lutter contre la motion Ettlín, qui vise à affaiblir drastiquement les salaires minimums là où ils ont été adoptés.»



Les résultats tombent à la Maison du Peuple de Lausanne, cueillis par des membres du comité unitaire et par Arnaud Bouverat (au premier plan), secrétaire régional d'Unia Vaud.

Egalement active parmi les initiants, présidente des Vert-e-s vaudois-es et élue au Grand Conseil, Rebecca Joly souligne que «le camp du «oui» partait de très loin, compte tenu de l'adhésion traditionnelle de la population aux contre-projets. Mais celui-ci posait davantage de problèmes qu'il n'apportait de solutions. On peut dire que l'option Ettlín, telle qu'elle avait été déclinée par le Conseil d'Etat, a coulé sur le plan cantonal. Cela doit servir de leçon: les coquilles vides

n'ont pas convaincu la population.» Les villes, comme nous l'avons dit, ont offert une victoire de la plus haute importance à la gauche et aux syndicats. Pour Alexandre Démétriadès, élu socialiste à la Municipalité de Nyon: «La tactique d'Isabelle Moret concernant les deux propositions des initiants visait clairement à brouiller les messages, à diviser les soutiens et à affaiblir les mesures liées au salaire minimum. Cela n'a pas payé, et ce résultat constitue désormais un point d'ancrage

important pour la campagne à venir autour de la motion Ettlín.»

Sur le plan national, un autre front va donc bientôt s'ouvrir autour de la question du salaire minimum. Et le feuilletton est loin d'avoir atteint son épilogue à l'échelle vaudoise: il appartient désormais aux élus de trouver la voie législative qui respectera la volonté populaire. ■

## Horaires des magasins: la lutte continue

**GENÈVE** Tout en prenant acte de l'extension du travail dominical, validée par le vote populaire du 14 juin, le comité unitaire prévient qu'il veillera à empêcher les abus.

Antoine Grosjean

«Le patronat arrache une étape, pas la paix sociale.» C'est ainsi que le comité unitaire «Le dimanche, on débranche!», dont fait partie Unia Genève, titre son communiqué de presse en réaction à l'approbation ce 14 juin, par près de 53% des voix, de la modification de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM). Cette votation entérine la possibilité d'ouvrir les commerces deux dimanches de plus par an à Genève. Un sujet qui a donné lieu dans le canton à une longue controverse, émaillée de rebondissements judiciaires.

Mais pour les syndicats, le débat sur les conditions de travail du personnel de vente n'est pas pour autant clos: «Ce qui vient d'être accepté n'a rien d'une innocente petite adaptation: c'est un pas de plus dans la banalisation du travail dominical et dans la disponibilité au travail toujours plus poussée de la société.» Cela dans un secteur où «les conditions de travail sont déjà difficiles, les salaires souvent trop bas et les week-ends déjà largement entamés». Soulignant qu'au niveau national, le projet des douze dimanches ouverts par an vient d'être rejeté au Conseil des Etats, les syndicats appellent donc à préparer la suite du combat et à être extrêmement vigilants sur l'application

concrète de cette loi genevoise: «Nous prenons acte des promesses répétées du patronat sur le «volontariat» et sur les compensations salariales. Nous appelons l'inspection du travail à exercer pleinement sa mission.» Ces dernières années, la population genevoise avait à deux reprises approuvé en votation le principe qu'une extension des ouvertures dominicales soit liée à la signature d'une convention collective étendue dans la branche, une condition toujours pas remplie. Mais la majorité de droite du Grand Conseil est passée outre la volonté populaire en supprimant cette clause dans le texte de loi, ce qui a poussé la gauche et les syndicats à lancer le

référendum soumis au vote ce 14 juin, après un premier scrutin annulé en novembre dernier par le Conseil d'Etat. Car entre-temps, le Tribunal fédéral, à la suite du recours des syndicats contre l'ouverture des commerces le dimanche 22 décembre 2024, a jugé l'exigence d'une convention collective étendue contraire au droit fédéral. Cela a poussé le Conseil d'Etat à autoriser une nouvelle ouverture dominicale en décembre 2025, décision qui fait actuellement l'objet d'un recours. Cet imbroglio a sûrement pesé sur le résultat de la votation. «Cela a semé la confusion dans les esprits, estime Balmain Badel, secrétaire syndical en charge de la vente à Unia Genève. Si la

votation avait eu lieu le 30 novembre, le résultat aurait peut-être été différent.» Le comité unitaire, qui se réserve «toute appréciation juridique utile sur la suite du dossier», accuse le Conseil d'Etat de tromperie, pour avoir affirmé, dans la brochure de votation, qu'en cas de refus de la modification de la LHOM, il subsisterait un doute sur la manière dont cette loi doit être appliquée.

Affaire à suivre, donc. Au début du mois d'octobre, une assemblée de la vente est prévue par les syndicats, afin de mener une réflexion pour la suite. ■

## À VOS CRAYONS



AMATEUR DE FAKE NEWS RÉUNION MONDAINE	LAITAGE D'ISLANDE COMPAGNON DE VOL	EN PLEIN HIVER COLORENT	IL ATTEINT LES SOMMETS	ENERVANT	ARTICLE	CLICHÉ	COUTUMES FOURNIT LE GRAIN
				DIFFÉRENTS PARTIE DU MONDE			
C'EST PAS OUF DOMESTIQUE			PARÉO			MARIAGE POÉTIQUE	CORDE SENSIBLE
					FLEUVE ALLEMAND		
51 À ROME Océanien	SOLDAT AMÉRICAIN		CAPITALE DU NIGER OBÉISSANT			ARTICLE CONTRACTE	
					SY, C'EST LUI AVANT NOUS		
UNITÉ DE STOCKAGE BOHÉMIEN	DIEU COQUIN		ADO DE BD GREFFE				
		NATIF AMÉRICAIN COURROUX		FÉLIN SAUVAGE 10 À LONDRES			POSSÈDENT
FAIBLESSE DU CŒUR AGENT DE LIAISON				BRUT	NOTE DE MUSIQUE	CARTE À JOUER	
	REINE DES NEIGES	PLAISANTÉ	CAPITALE DE L'IRAN				
ÉPHÉMÈRE					EXISTE		

© FORTISSIMOTS.COM

## AGENDA UNIA

## BIENNE

## HORAIRE DES SECRÉTARIATS

**Bienne:** lundi à jeudi, 14h-17h30.  
Permanence téléphonique 032 329 33 33:  
lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.  
Vendredi 9h-11h30.

**Granges-Longeau:** pour connaître les heures  
d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

**Lyss:** le guichet est fermé. Une permanence  
téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.  
Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

## FRIBOURG

## PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au  
026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.  
En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou  
un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone.  
Les plages de temps encore disponibles sont  
fournies lors de l'appel téléphonique. Les  
entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

## CAISSE DE CHÔMAGE

**Bulle,** rue de Vuippens 29.

**Fribourg,** rte des Arsenaux 15.

Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30;  
vendredi, 8h30-11h30.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE  
DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

**Locations:** Veuillez vous adresser à Mme Ariane  
Zurcher, route de la Parqueterie 2, La Tour-de-  
Trême, 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

## GENÈVE

## HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h  
et 14h-18h. Les permanences restent sur  
rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone  
au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant  
être réalisées à nos guichets, nous invitons  
les personnes qui ne sont pas membres et  
qui souhaitent un conseil à se présenter dans  
nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à  
vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

## CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi  
à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi,  
fermeture à 16h. **Envois des formulaires U1:**  
geneve.pdu1@unia.ch

## GROUPE DES RETRAITÉS

## Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont  
lieu tous les 2<sup>e</sup> mardis du mois de 10h à 13h,  
dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

## NEUCHÂTEL

## HORAIRE DES SECRÉTARIATS

**La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel**

**Permanences syndicales:** lundi, mercredi  
et jeudi, 15h-18h.

**Ouverture des secrétariats:** lundi à jeudi,  
10h-12h et 15h-18h.

## Fleurier

**Permanences syndicales:** un jeudi sur  
deux, 15h-18h (jours affichés sur la porte du  
secrétariat).

**Ouverture du secrétariat:** mardi, 9h-11h30  
et 14h-17h.

## Le Locle

**Pas de permanence syndicale.**

**Ouverture du secrétariat:** jeudi, 9h-11h30  
et 14h-17h.

**Permanence téléphonique pour toute la  
région au 0848 20 30 90:** lundi à vendredi,  
10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

## CAISSE DE CHÔMAGE

**Fleurier,** place de la Gare 3.  
Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

**Chaux-de-Fonds,** av. Léopold Robert 67. Lundi,  
mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi,  
14h-17h; vendredi 9h-11h30.

**Le Locle,** Crêt Vaillant 19.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

**Neuchâtel,** avenue de la Gare 3.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h;  
mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

## TRANSJURANE

## HORAIRE DES SECRÉTARIATS

**Secrétariat de Delémont**

**Téléphone:** lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-  
17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

**Delémont,** rue de la Jeunesse 2.

Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

**Porrentruy,** rue du Temple 2.

Lundi, 13h30-17h30.

**Saint-Imier,** rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30.

**Tavannes,** rue du Quai 20.

Jeudi, 13h30-17h30.

## CAISSE DE CHÔMAGE

**Delémont,** place de la Gare 11.  
Lundi et jeudi, 13h30-16h; mardi et vendredi,  
9h-11h30; mercredi, 9h-11h30 et 13h30-16h.

**Moutier,** rue Centrale 11.  
Lundi, 9h-11h30; mercredi, 13h30-16h.

**Porrentruy,** rue des Baïches 18.  
Lundi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

**Saint-Imier,** rue Francillon 20.  
Mardi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

**Tavannes,** rue du Quai 20. Lundi et mardi,  
9h-11h30 et 13h30-16h; mercredi et vendredi,  
9h-11h30; jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

## VALAIS

## HORAIRE DES SECRÉTARIATS

**Téléphone:** 027 602 60 00, 8h30-11h30  
et 14h-16h30.

**Ouverture des guichets:**

lundi, mercredi et vendredi.

**Sion, Sierre, Martigny, Monthey:** 9h-11h30.

**Permanences du soir**

**Sierre:** lundi, 17h-19h.

**Monthey:** mardi, 17h-19h.

**Sion:** jeudi, 17h-19h.

**Martigny:** jeudi, 17h-19h.

## CAISSE DE CHÔMAGE

**Martigny,** rue du Léman 19.

**Monthey,** avenue de la Gare 28.

**Sierre,** rue du Temple 3.

**Sion,** place du Midi 21.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-11h30  
et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30.

## VAUD

## HORAIRE TÉLÉPHONIQUE:

Vous pouvez contacter les secrétariats au  
0848 606 606 ou au 0041 848 606 606  
depuis la France.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h;

mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

**Permanences administratives et syndicales  
sans rendez-vous:**

**Aigle,** route de la Zima 2.

Lundi, 14h30-18h30.

**Lausanne,** place de la Riponne 4.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h;  
samedi, 9h-11h.

**Le Sentier,** Grand Rue 44.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h.

**Morges,** Grand-Rue 73-75 (2<sup>e</sup> étage).

Lundi, 16h-18h30.

**Nyon,** rue de la Morâche 3.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

**Payerne,** rue du Simplon 1. Lundi, 16h-18h30.

**Vevey,** rue Haldimand 23.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

**Yverdon,** avenue Paul-Cérésol 24.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

## CAISSE DE CHÔMAGE

**Aigle,** rte de la Zima 2.

**Vevey,** av. Paul-Cérésol 24.

**Lausanne,** pl. Chauderon 5.

**Nyon,** rue de la Morâche 3.

**Crissier,** av. des Alpes 51.

**Yverdon,** av. Haldimand 23.

**Payerne,** rue Guillaumes 1.

**Morges,** Grand Rue 73-75.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-11h30  
et 14h-16h30; mercredi, 9h-11h30.

## SUISSE ROMANDE

**PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE  
CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32**

Lundi, mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-17h;  
mercredi, 8h-12h; vendredi, 8h-12h  
et 13h30-16h.

**Contact pour l'envoi des documents:**  
caissechomage.unia.ch

## FACILE

2			7	1	8			9
					4	1		
	6	4	9			8		
3	4		1		9	2		8
5								3
9		8	3		2		1	6
		9			3	5	6	
		2	5					
7			6	9	1			4

## DIFFICILE

7			1	3				4
	5		8	7			3	
		3				7		
		2	3		4	6		
3								2
		9	7		6	5		
		1				2		
	2		6	8			9	
6			9		2			8

## RÉSULTATS

I	S	E	T	N	E	C	S	E	N	A	V	A	E
N	V	A	R	E	H	E	I	R	N	E	S	E	E
O													
X	N	A	L	E	T	E	U	T	N	V	A	I	G
R	A	V	O	N	E	I	S	E	N	A	T	O	P
E	A	M	A	V	I	N	I	G	I	T	A	V	A
N	H	R	E	S	I	O	L	I	A	I	R	P	A
P	N	E	P	A	G	E	P	A	N	E	I	A	O
S	S	R	A	V	A	I	S	C	O	C			

8	4	1	2	7	6	5	6	9	6
5	6	3	8	1	9	7	2	2	4
7	6	2	5	3	4	1	8	8	6
3	8	5	9	2	7	4	6	1	1
2	2	1	4	7	1	4	7	3	6
1	9	6	4	6	4	8	3	7	2
6	5	7	4	4	2	3	2	1	8
2	1	3	6	7	7	7	7	1	2
2	2	8	3	8	2	6	1	5	3

DIFFICILE

2	4	2	3	1	6	6	5	8	7
1	8	6	7	4	5	2	3	2	9
7	6	5	3	2	2	8	6	1	4
1	6	5	2	4	1	3	3	8	6
3	6	7	9	3	2	1	4	8	8
8	8	5	6	7	9	6	9	2	2
2	2	1	7	1	7	1	6	4	1
8	8	7	2	6	6	4	1	3	5
4	6	6	4	8	6	4	8	6	4

FACILE

## BRÈVES

Repas et assemblée  
des échafaudeurs vaudois

Le vendredi 26 juin, Unia Vaud organise une assemblée des échafaudeurs, suivie d'un repas, pour faire le point sur l'application de la convention collective de travail de la branche, renouvelée il y a un an, pour parler du nombre trop élevé d'accidents ces dernières années, ainsi que pour revenir sur les résultats des votations de ce 14 juin. C'est aussi l'occasion pour le syndicat de consulter les travailleurs sur les sujets qui les concernent et de les informer sur l'avancement des travaux et campagnes en cours. L'invitation est ouverte à tous, membres et non-membres. ■ AG

Inscriptions:  
par téléphone au 079 515 77 80,  
par e-mail à mathieu.berger@unia.ch  
ou en scannant le code QR ci-dessous.

Vendredi 26 juin, dès 19h, Taberna Portuguesa,  
Quai de Nogent 5, Yverdon-les-Bains.

Un pas vers la lutte contre  
le harcèlement au travail

Depuis des années, l'Union syndicale suisse (USS) demande la ratification de la convention n°190 de l'Organisation internationale du travail (OIT) contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Toujours repoussée, bien qu'une femme active sur deux déclare subir du harcèlement au travail au cours de vie professionnelle, il se pourrait que les choses bougent enfin. En effet, le Conseil fédéral a proposé

dans un récent message de ratifier les conventions n°190 et 191 de l'OIT. Cette dernière renforce le droit à un environnement de travail sûr et salubre en tant que droit fondamental du travail. Les syndicats suisses saluent cette initiative et appellent maintenant le Parlement à «décider rapidement d'une ratification attendue depuis longtemps». ■ MT

Une convention historique  
pour l'économie des plateformes

A l'occasion de la Conférence Internationale du travail qui s'est tenue à Genève, l'OIT a adopté à une large majorité le 12 juin 2026 la première convention internationale juridiquement contraignante consacrée au travail décent dans l'économie des plateformes. Un texte historique qui vise à protéger les millions de travailleurs exerçant via des applications et plateformes numériques, tels que les chauffeurs VTC, les livreurs ou les travailleurs en ligne. Cette convention n°193 garantit l'application des

droits fondamentaux au travail, notamment la liberté syndicale, la négociation collective, la protection sociale, la santé et la sécurité au travail. Elle prévoit également des règles sur la juste qualification du statut professionnel afin de lutter contre le faux travail indépendant. Une avancée majeure pour encadrer un secteur en forte croissance. Reste aux Etats à ratifier cette convention et à la mettre en œuvre dans leurs législations nationales. Il n'y a plus qu'à... ■ MT

# LES MAÇONS DÉTERMINÉS À LUTTER

**GENÈVE** Le 6 juin, les ouvriers ont voté le débrayage reconductible. Ils s'opposent à une décision des patrons qui pourrait se traduire par une perte de 400 francs par mois sur leur salaire.

Massimo Greco

Un air connu retentit au centre-ville. C'est le célèbre *Bella Ciao* des résistants italiens qui accueille les maçons genevois sous la tente montée sur la plaine de Plainpalais, ce samedi 6 juin. Pas de hasard: cette assemblée générale du secteur du gros œuvre est placée sous le signe de la résistance. Le 23 mars dernier, la section genevoise de la Société suisse des entrepreneurs a dénoncé l'annexe 13 de la nouvelle Convention nationale (CN), annexe qui octroyait des avantages spécifiques aux maçons genevois depuis 17 ans. Derrière ce jargon technique, une réalité crue: les ouvriers du bout du lac perdront jusqu'à 400 francs par mois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027. Les patrons veulent faire payer aux Genevois les avancées obtenues dans le reste de la Suisse.

Mais il en faut visiblement plus pour effrayer un maçon. En ouvrant cette assemblée générale face à plus de 500 personnes, José Sebastiao, responsable du secteur construction à Unia Genève, remarque d'emblée: «C'est la plus grande AG intersyndicale du secteur jamais organisée dans le canton!» Réaction immédiate de la foule qui s'applaudit à tout rompre. Et le syndicaliste d'enchaîner: «Cela montre que vous avez compris la gravité de la situation. Vous donnez aussi un signal très fort au patronat genevois: vous êtes organisés et déterminés!» Deux facteurs très importants dans un contexte de tension sociale. «Je suis très fier de cette mobilisation, lâche le secrétaire syndical au terme de l'assemblée. Les ouvriers ont l'habitude de nous voir sur les chantiers. Du coup, les AG du gros œuvre sont souvent moins fournies. Là, ça montre que les syndicats ont réussi à faire passer le message. Les ouvriers se sentent atteints dans leur dignité.»



L'assemblée générale du gros œuvre a réuni près de 500 personnes à Plainpalais. Jamais les maçons genevois n'avaient été aussi nombreux lors d'une telle réunion.

## «SI ÇA NE CHANGE PAS, JE CHERCHERAI AILLEURS»

Car ce ne sont pas que les salaires qui risquent de baisser. Bruno Silva est arrivé en Suisse il y a plus de vingt ans: «Mes collègues sont tous très en colère, explique le maçon de 43 ans. Avec la seule application de la Convention nationale, sans les spécificités cantonales, on perdrait nos trois semaines de vacances de suite durant l'été. Ça, c'est inacceptable.» Mais encore faut-il pouvoir partir... «Avec 400 francs en moins par mois, c'est simple, je ne peux plus organiser de vacances, expose Antonio Pereira Da Silva, contremaître de 47 ans. Le salaire, c'est l'attrait principal du secteur de la construction.» Un avis partagé par la jeune génération. David Julia Linacero a 26 ans et travaille sur les chantiers comme intérimaire.

«Si la situation ne change pas, je chercherai ailleurs. J'ai déjà travaillé comme serveur et c'est moins dur physiquement. Si je suis devenu maçon, c'est parce que c'est mieux payé. Mais avec 400 francs de moins par mois...» Et Bruno Silva de conclure: «Ce serait une perte immense. J'ai deux filles et une famille à nourrir.» Arrive le vote, limpide: les maçons veulent un débrayage reconductible. Et plus que les centaines de bulletins levés, c'est l'explosion qui suit la décision qui annonce la détermination des travailleurs. Dans un mélange de colère face à l'injustice qu'ils vivent et d'enthousiasme à l'idée de lutter ensemble contre elle, tous applaudissent, chantent, frappent sur les tables avec des casques de chantier. Face à l'élan populaire, les secrétaires



Bruno Silva, plus de vingt ans de métier dans les bras, ne tolérera pas de voir son salaire baisser de 400 francs par mois.

syndicaux, eux, veulent néanmoins garder la tête froide. «Nous l'avons dit et je le répète: nous chercherons d'abord la discussion, insiste José Sebastiao. Nous ferons tout pour privilégier cette voie. Mais pour cela, il faut que les patrons s'assoient à la table des négociations. Ils ont dénoncé l'annexe 13 de la CN, c'est à eux de retirer cette dénonciation. Ces acquis existent depuis 2009 et ils n'ont pas été négociés pour rien. La balle est dans leur camp, mais les maçons sont prêts.»

## LE DIALOGUE, MAIS DANS LA DIGNITÉ

C'est donc la voie du dialogue qui sera promue par les syndicats. «Mais il devra avoir lieu dans le respect, prévient Thierry Horner, secrétaire syndical du Sit. Ça suffit de dire que les maçons sont des privilégiés surpayés.

Les salaires ont baissé et on compte 1000 temporaires dans la branche. Et on ne parle pas là de petits jeunes qui font trois mois d'intérim à côté de leur formation... Ce sont d'anciens collègues, souvent licenciés, qui se retrouvent au chômage dès qu'arrive l'hiver.»

Intérimaires, fixes, jeunes et anciens: au terme de cette AG, tous se disent prêts à mener la lutte. Mais les éventuels débrayages n'auront de toute façon pas lieu avant le retour des vacances. De quoi laisser le temps à toutes les parties de se réunir afin de trouver un accord satisfaisant pour les maçons genevois. Qui ne demandent qu'une chose: travailler, certes, mais pas à n'importe quel prix. ■

## Un peu d'éclat pour les nettoyeuses

**NETTOYAGE** La négociation pour le renouvellement de la convention collective a permis de faire le point, en assemblée générale à Lausanne, sur les conditions de ces travailleuses de l'ombre.

Massimo Greco

L'ambiance est festive à la Maison de quartier de Chailly, ce dimanche 14 juin. Mais la paella et les musiques latines n'enlèvent rien à l'importance du moment pour les près de 300 personnes présentes. La Convention collective romande du nettoyage arrive à échéance à fin 2028. En 2027, les syndicats et les patrons se réuniront pour négocier les nouveaux termes de l'accord. Et c'est donc dès maintenant qu'Unia consulte les travailleuses pour connaître leurs revendications. «Le salaire, c'est le plus important, assure

Mercedes Chilàn, nettoyeuse de 47 ans, qui jongle avec trois emplois. Et il n'y a pas que le salaire brut: quand on fait des horaires hachés, il y a des droits qu'on a en moins. On doit souvent dépasser les heures prévues pour terminer notre ménage, mais ce temps de travail supplémentaire est rarement payé. Nous ne sommes pas considérées, donc on a le minimum du minimum.»

## LE SYNDICAT, SOUTIEN FACE AU DÉRACINEMENT

Après le repas, c'est l'heure de l'AG. «On compte sur votre mobilisation. Plus vous êtes nombreuses, plus on pourra négocier de bonnes conditions de travail pour vous, explique Ulysse Goël, responsable de la branche à Unia Vaud. C'est pour ça qu'on vous a préparé un sondage. On a besoin de savoir quelles sont vos revendications avant d'aller négocier.» Le lien entre

syndicalistes et travailleuses dépasse la simple représentation. «On trouve à Unia des gens qui nous soutiennent beaucoup, confie Enrique Valle, Péruvien de 59 ans. C'est aussi un appui moral. Ici, on n'a pas de famille, pas de connaissances. C'est important d'avoir ces liens-là, car ce n'est qu'ensemble qu'on peut obtenir plus de justice.»

Le participant, qui travaille depuis six ans dans le nettoyage, est attablé avec trois autres collègues: Monica Castellanos, Merlin Martinez et Mileybi Castillo. Ils sont venus pour s'informer sur la prochaine CCT, mais aussi pour *confraternizar* et s'échanger quelques tuyaux. La discussion dévie rapidement sur les problèmes qu'ils rencontrent quotidiennement. «Notre travail n'est pas valorisé, s'insurge Monica Castellanos. On le voit à l'équipement qu'on nous fournit, souvent défectueux. On ne peut pas bien travailler dans ces conditions.» Mais pour eux, le vrai souci est la sécurité. «Il m'est arrivé d'avoir un problème alors que je travaillais tard le soir, se souvient Merlin Martinez. Mais aucun supérieur ne répondait à ces heures...»

Les nettoyeuses doivent donc prendre des décisions elles-mêmes pour finir le travail à temps, mettant leur santé en danger. «On est de moins en moins pour nettoyer des espaces toujours plus grands, témoigne Marcia Paladinoz, 46 ans. C'est fatigant, c'est stressant et on force sur nos corps. Il faut que le travail demandé soit proportionné aux heures qu'on nous paie.»

Un minimum, quand on connaît les conditions de ce métier. «Je termine le travail à 20h, indique Maria Campoverde, treize ans d'expérience dans le nettoyage en Suisse. Après je dois encore manger, m'occuper des enfants et, le lendemain, je recommence le ménage entre 6h et 7h du matin. C'est difficile, je n'ai pas beaucoup de temps pour moi.»

Les nettoyeuses ont jusqu'à l'automne pour remplir et faire remplir le sondage d'Unia Vaud. Les résultats seront communiqués aux travailleuses lors de la prochaine AG de la branche, le 25 octobre. ■

## LES BLANCHISSEUSES VAUDOISES DÉFINISSENT LEUR CAHIER DE REVENDICATIONS

Massimo Greco

Dans le cadre du renouvellement de la Convention collective romande du nettoyage des textiles - la CCT en vigueur se termine fin 2026 -, Unia Vaud a organisé une assemblée générale de la branche, à Yverdon. Un premier sondage avait déjà été organisé afin de connaître les préoccupations des blanchisseuses, ce qui a permis d'élaborer un cahier de revendications. «Ce cahier doit encore être validé par d'autres assemblées, mais on sait déjà que la question de la planification du travail et celle de la rémunération sont très importantes pour les travailleuses du secteur, explique Fiona Donadello, secrétaire syndicale. Le salaire minimum est de 3720 francs brut, et une grande partie des blanchisseuses touchent 3840 francs.» Les négociations entre syndicats et patrons auront lieu après l'été. ■



Malgré l'ambiance de fête, cette assemblée générale est très importante pour les 7000 nettoyeuses du canton.

# LA GRÈVE FÉMINISTE OU LA CONVERGENCE DES LUTTES

**MOBILISATION** Samedi 13 juin, à Lausanne, la Grève féministe a rappelé son caractère intrinsèquement anticapitaliste, en écho à la manifestation genevoise No G7.

Aline Andrey

Près de 15 000 personnes (9000 selon la police) ont défilé dans les rues de Lausanne samedi 13 juin, la veille de la grève des femmes, en musique et en violet, avec joie et pacifisme.

En introduction, les discours sur la place de la Riponne mettent en lumière les incessantes luttes contre les inégalités et les violences faites aux femmes au caractère éminemment politique, comme le soulignent les différents collectifs. «Féministe, anticapitaliste!», entre autres cris revendicatifs, retentissent plus d'une fois. «Nos vies valent plus que leurs profits», martèlent des militantes au micro, s'insurgeant contre le démantèlement du service public et la hausse des primes et de la précarité, alors que des milliards vont à l'armement et à la répression. Elles réaffirment que «cette situation n'est pas une fatalité!», que ce sont «les grèves et les luttes collectives qui ont permis les avancées sociales et permettront celles de demain».

**LES VOTATIONS ET LE G7 EN TOILE DE FOND**  
Au micro, le collectif Les Foulards violets dénonce l'extrême droite qui «cherche des boucs émissaires et crée la misère» et s'insurge que la population musulmane soit ciblée par la campagne de l'UDC. A cette votation fédérale cruciale en ce dimanche 14 juin

répond aussi, le même jour, celle genevoise contre les signes religieux.

Les militantes de la Grève féministe s'opposent également au G7, «vitrine de cet ordre mondial inégalitaire, avec le pillage du Sud global, les bombardements en Iran, au Liban, le génocide à Gaza et le blocus à Cuba». Elles appellent à l'autodétermination de tous les peuples, à la justice et à l'anticolonialisme. «Il n'y a pas de lutte féministe sans justice globale!»

Après les discours, le cortège intergénérationnel s'ébranle en direction du pont Bessières; croise une large banderole suspendue: «Derrière le capitalisme, notre travail invisible», qui appelle déjà à la grève du care le 14 juin 2027. Puis, il passe devant quelques banques barricadées par des panneaux jaunes à la mode genevoise. Sur les pancartes, la colère s'exprime: «Féminisme au pouvoir. Capitalisme à l'abattoir», «On ne naît pas femme, on en meurt». Mais il y a aussi de la poésie et de l'humour: «Elle se branche où la prise de conscience?»

«Derrière chaque grande femme, il y a elle-même», peut-on lire sur celle d'Elisa, jeune manifestante, qui ajoute en riant: «Et ses copines et ses sœurs...» S'érigeant contre les violences sexuelles, elle rappelle que «les femmes n'ont pas eu le droit de vote en votant...». Avec force slogans, dénonçant le patriarcat, le capitalisme et l'impérialisme, le cortège totalement



A Lausanne, près de 15 000 personnes ont manifesté pour la grève des femmes.

pacifique – encadré par quelques policiers arborant pour certains des gilets avec l'inscription «Polizeidialog» – arrive à l'esplanade de Montbenon où la mobilisation continue en musique. Sur un banc, une manifestante visiblement fatiguée par la marche de deux heures sous le soleil, mais pas seulement, tient encore sa pancarte. A l'écriture violette, elle a écrit: «On n'a plus les mots...» ■

Lire des témoignages de manifestantes sur: [evenement.ch](http://evenement.ch)

## UN SAMEDI DENSE EN MOBILISATIONS

A Neuchâtel, la Grève féministe a réuni un millier de personnes. A Genève, le contre-forum a fait le plein de conférences et de tables rondes. Enfin, sur le Léman, juste en face d'Evian, une vingtaine de voiliers ont convergé à la frontière française, drapeaux palestiniens au vent, afin de dénoncer la complicité des puissants du G7 dans le génocide à Gaza et de rappeler qu'ils ont le devoir d'y mettre fin. ■ AA

## Lens, ou la fusion entre le foot et les mineurs

**REPORTAGE** La dernière mine a fermé en 1986, mais cette histoire ouvrière est encore très présente en ville, où mineurs et équipe de foot du Racing Club de Lens ne font qu'un.

Jean-Claude Rennwald

Le stade Bollaert est toujours plein à craquer. «C'est extraordinaire, explique un voisin à l'occasion du match entre le RC Lens (vainqueur) et Toulouse. Presque tous les matchs se jouent à guichets fermés. Il n'y a que 33 000 habitants à Lens, mais le stade, construit par des chômeurs lors de la crise des années 1930, compte 38 000 places, dont 29 000 sont occupées par des abonnés.» Une supportrice abonde en ce sens: «C'est très difficile d'obtenir un abonnement. Il faut presque attendre qu'un titulaire décède!» Le parcours de l'équipe – qualifiée à la prochaine Champions League et récente vainqueur de la Coupe de France – est impressionnant, d'autant plus que le RC Lens ne dispose que du 8e budget du championnat.

«SANG ET OR»

On appelle les joueurs du RC Lens les «Sang et or». Et cela parce que leurs cuissottes sont rouges comme le sang des mineurs, alors que leurs maillots jaunes symbolisent l'or des mineurs, à savoir le charbon, qui était leur seule richesse. Le spectacle n'est pas seulement sur la pelouse, mais aussi dans les tribunes où presque tous les supporters portent les couleurs du club et chantent sans discontinuer. Les incidents sont quasiment inexistantes. Le

moment du match le plus émouvant est celui où les joueurs reviennent sur la pelouse pour entamer la seconde mi-temps. La foule entonne alors le chant des corons, habitations des mineurs. Les Corons est également une chanson emblématique de Pierre Bachelet, hommage aux mineurs et à la vie ouvrière du Nord-Pas-de-Calais, dont on rappelle le couplet: «Au Nord, c'était les corons/La terre, c'était le charbon/Le ciel, c'était l'horizon/Les hommes, des mineurs de fond.»

**LA GAUCHE RÉSISTE**

Nombre de communes de la région des Hauts-de-France sont aux mains du Rassemblement national (RN) et celui-ci a encore renforcé son implantation à l'occasion des élections municipales de mars dernier. A Lens, la gauche l'a toutefois emporté, mais de peu. Maire socialiste sortant, Sylvain Robert s'est imposé au 1er tour avec 50,72% des voix face à Bruno Calvet, son adversaire du RN. Selon plusieurs témoignages, sa réélection serait notamment due à son action pour la jeunesse et les écoles, à son engagement pour le RC Lens et pour la défense du patrimoine. Mesure très populaire, les transports publics sont gratuits. A Lens, vous pouvez en effet utiliser les transports urbains sans déboursier un seul euro. C'est aussi la pratique dans d'autres villes du Nord de la France. Autre

endroit gratuitement accessible, le Louvre-Lens, magnifique musée qui présente 3000 tableaux et sculptures et premier lieu d'exposition de collections du Louvre en dehors de Paris.

**SEMAINE DE 4 JOURS**

Certains employés de la Municipalité, en particulier ceux qui exercent des métiers difficiles, ont des horaires de travail allégés. Un fonctionnaire préposé à l'entretien des routes explique qu'il bénéficie de la semaine de 4 jours et s'en réjouit. Mais il précise que, pour accomplir 36 heures en une semaine, il doit travailler 9 heures par jour, «ce qui est un peu long». On le comprend,

mais il s'agit tout de même d'un grand progrès, surtout si on le compare aux horaires... suisses!

En raison de la fin de l'extraction du charbon, Lens a connu une difficile crise de reconversion, marquée par un recul de la population, un taux de chômage élevé (15% en 2010) et la disparition de nombreux services. Cela permet de comprendre certaines frustrations, bien sûr exploitées par le RN. Les autorités municipales ont toutefois favorisé une diversification de l'économie, fondée sur l'industrie textile, la métallurgie, l'automobile et l'industrie alimentaire. Malgré cela, Lens est encore l'une des villes les plus pauvres de France. ■

## LA GRÈVE, ARME DES MINEURS

**De 1833 à 1963**, explique l'historien Yves Smague, cinq grandes grèves se sont déroulées dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais:

**1833**, «l'Émeute des quatre sous» est la grève de la misère. Le procès de 19 mineurs révélera à l'opinion française la condition des salariés de la mine, ce qui aboutit à une augmentation des salaires.

**1906**, les mineurs protestent contre la catastrophe de Courrières, qui fera près de 2000 morts.

**1941**, 100 000 mineurs dénoncent l'occupation allemande, ce qui donne lieu à une terrible répression.

**1948**, 300 000 mineurs de toute la France arrêtent le travail, mais le mouvement ne débouche sur aucun résultat.

**1963**, 178 000 mineurs sont en grève, le gouvernement Pompidou accorde des hausses de salaires et propose des discussions sur la quatrième semaine de congés payés et la durée du travail. ■

**BRÈVE**

## PLAN SOCIAL ADOPTÉ POUR TELEBIELINGUE

La direction et le personnel de TeleBilingue se sont mis d'accord sur un plan social, a annoncé le syndicat Syndicom dans un communiqué. Celui-ci vise à atténuer les conséquences des licenciements consécutifs à la perte de la concession de la chaîne de télé biennoise à la fin du mois de juin 2026, confirmée à la suite du recours perdu devant le Tribunal administratif fédéral. La cinquantaine de salariés, qui avaient tous reçu leur lettre de congé, avaient réclamé un plan social au moyen d'une pétition. Une médiation a alors eu lieu sous la direction de l'ancien maire de Bienne, Erich Fehr, ce qui a permis d'aboutir à cet accord. «Celui-ci offre aux collaboratrices et collaborateurs un certain soutien en cette période difficile tout en tenant compte des possibilités financières limitées de TeleBilingue SA», note Syndicom. De plus, jusqu'à dix-sept des emplois existants pourront être préservés grâce au lancement d'un nouveau programme, TeleBilingue 2.0, dès l'automne. D'ici-là, et à partir du 1er juillet, la chaîne poursuivra ses activités avec une solution transitoire. ■ AG

# À NEUCHÂTEL, LES NOBLES VISÉES DU NOUVEAU SECRÉTAIRE RÉGIONAL

**SYNDICALISME** Après une longue expérience dans la coopération internationale, qui a fait de lui un véritable baroudeur, Thor Maeder-Gerber prend la tête d'Unia Neuchâtel. Entretien avec le quinquagénaire dans son nouveau fief.

Rocco Zacheo

Alors qu'il retrace une partie de sa vie et de son œuvre, à travers une biographie d'une densité singulière, il est difficile de ne pas visualiser le mouvement rotatif d'une mappemonde. Et d'imaginer, pour chacune de ses expériences passées, une épingle à tête rouge plantée dans chacun des pays où il a un jour posé ses bagages. Thor Maeder-Gerber a beaucoup baroudé au cours des dernières décennies, mais cette bougeotte au long cours connaît peut-être une trêve durable. Le quinquagénaire, résident de Villeret, dans le Jura bernois, a été nommé il y a quelques semaines au poste de secrétaire régional d'Unia Neuchâtel. Il a officiellement succédé, le 1<sup>er</sup> juin dernier, à Silvia Locatelli, partie rejoindre le comité directeur de la même organisation. Désormais plongé dans un cadre géographique plus resserré, le syndicaliste ouvre une nouvelle page de son curriculum et se lance dans des défis qu'il juge «très stimulants».

## L'ÉGALITÉ DES GENRES COMME MISSION

Pour l'heure, la priorité est ailleurs. Il en parle à quelques pas de son bureau, dans une salle de réunion où il accueille chaleureusement ses visiteurs et prend le temps de présenter son parcours, d'un ton posé et affable: «Je suis encore dans cette phase où il est nécessaire de faire connaissance avec les réalités de chacun, au sein de l'équipe comme à l'extérieur. Il faut, en quelque sorte, entrer dans la vie des gens.» Les ambitions et les aspirations pour la suite ne manquent pas pour autant. Mais avant de s'y attarder, regardons dans le rétroviseur pour évoquer son passé. Longtemps engagé dans la coopération internationale, Thor Maeder-Gerber a donc parcouru plusieurs continents. Quelques exemples? Il a œuvré pour le compte de la Direction du développement et de la coopération (DDC) dans le Caucase, au Sahel et, plus largement,

en Afrique subsaharienne ou en Asie du Sud-Est. «Les projets que je menais portaient souvent, mais pas exclusivement, sur la question de l'égalité des genres. Dans les faits, il s'agissait à chaque fois de plonger dans des réalités compliquées, de comprendre qui étaient les acteurs en présence, de s'intéresser au fonctionnement de l'économie et des marchés locaux, de saisir par exemple comment était organisée la gestion des semences au Zimbabwe. Je parlais toujours avec des questions précises et je me retrouvais immanquablement confronté à des réponses bien plus complexes.»

Un principe de réalité qu'il a également expérimenté aux Nations Unies, pour lesquelles il est parti en mission au Laos, mais aussi au sein d'une ONG en Tanzanie et pour Caritas Suisse en Haïti. «Je m'y suis établi en 2021. Quelques semaines plus tard, le président était assassiné et, dans la foulée, un terrible tremblement de terre a frappé le pays. La situation est devenue très difficile. J'ai dû mettre rapidement sur pied des mesures destinées à soulager la population, notamment à travers une aide financière d'urgence.»

Le nouveau secrétaire régional a également évolué dans d'autres domaines, bien éloignés de la coopération internationale. Entre 2014 et 2019, il a dirigé le Parc naturel régional du Doubs, où il a fédéré les multiples acteurs du terrain et valorisé le riche patrimoine du site. Il a aussi endossé le rôle de manager stratégique au Centre hospitalier Bienne. «Une expérience enrichissante, durant laquelle des corps de métiers très différents se sont réunis pour réfléchir aux réformes nécessaires au bon fonctionnement de l'institution.»

## À LA RENCONTRE DE LA JEUNESSE

Dès lors, on pourrait légitimement se demander, au regard de ce parcours particulièrement éclectique, où se situent les affinités avec son engagement syndical actuel. «J'ai aussi un passé politique, répond l'intéressé. J'ai été élu au Conseil communal de Vevey dans



Actif partout dans le monde pour des programmes de coopération et de développement, Thor Maeder-Gerber entre pour la première fois dans le monde syndical.

les rangs du Parti socialiste. Puis, j'ai cofondé SolidaritéS dans la même ville. Avec d'autres camarades, nous avons beaucoup travaillé sur la question de l'intégration des étrangers dans la vie publique et dans les processus de décision politique. Nous réfléchissons à la manière de porter cette thématique à l'échelle cantonale. Je me souviens aussi qu'à l'époque, il y a une trentaine d'années, nous luttons déjà contre l'extension des horaires d'ouverture des commerces de détail le dimanche, un thème qui reste malheureusement d'actualité. Au cours de ces combats, menés avec des travailleuses et des travailleurs, j'ai naturellement

côtoyé de nombreux syndicalistes.» Son nouveau poste ne manque pas de défis, à différentes échelles et sur des terrains variés. Certains se sont imposés très vite dans la discussion: «Je suis sensible à la nécessité de préserver autant que possible la diversité des voix au sein du syndicat. C'est un enjeu crucial à l'heure où le nombre d'adhérents tend à diminuer un peu partout. Dans le même ordre d'idées, il faut également réfléchir au modèle de financement actuel. Cela suppose aussi d'aller davantage à la rencontre des jeunes qui entrent dans le monde du travail. On dit souvent que la nouvelle génération a perdu le sens du collectif, mais,

au fond, nous savons encore peu de choses des espoirs, des attentes et des aspirations de cette jeunesse.»

Un dernier défi? Le renforcement de la présence d'Unia dans certains secteurs. «La région neuchâteloise compte une forte présence industrielle, dont une grande partie est couverte par des conventions collectives. Dans le secteur tertiaire, la situation est plus complexe, notamment parce que les salariés y sont plus mobiles et qu'il est plus difficile d'y construire une présence syndicale durable.» ■

# Davantage de vacances pour attirer les apprentis

**CONSTRUCTION** Dans le canton de Vaud, un projet pilote veut rendre le métier de maçon plus attractif.

Aline Andrey

Il y a deux ans, un projet pilote a été mis en place par le Groupe vaudois des entreprises de maçonnerie et génie civil, en collaboration avec la fondation Ecole de la construction. Il a pour objectif «de contrer l'érosion constatée et attirer de nouveaux talents au métier de maçon, réduire le saut entre école et monde professionnel et, enfin, séduire davantage la génération Z»,



Gabriel Luis Da Silva discute du projet de «CFC maçon Génération Z» avec Pietro Carobbio, responsable de la construction d'Unia Vaud.

peut-on lire sur le site de l'Ecole de la construction, le centre de compétence vaudois. Son directeur, Lionel Arlettaz, précise: «Seuls les maçons engagés dans des entreprises vaudoises volontaires bénéficient de ce projet. Ils sont environ 22 pour les deux volées en cours.»

Trois mesures s'appliquent. La première concerne le nombre de semaines de vacances: dix en première année, huit en deuxième et six en troisième. Ce temps libre supplémentaire permet notamment aux apprentis de mieux se préparer scolairement. La deuxième mesure est l'utilisation de l'application «Magma mentor» sur leur smartphone, pour un suivi théorique personnalisé. Enfin, la troisième consiste en des cours de pratique supplémentaires, qui vont au-delà de l'ordonnance fédérale (travail en hauteur, permis de nacelle, pose de canalisations...).

«Le métier évolue constamment et rapidement. Organiser différemment l'apprentissage permet aussi de tenir compte des nouveaux modes de fonctionnement et des valeurs de la génération Z - qui a besoin de donner du sens à ce qu'elle fait - dans le respect de l'ordonnance fédérale bien sûr, souligne Lionel Arlettaz. Pour les entreprises, l'impact organisationnel est

indéniable, mais elles sont conscientes de participer à la relève professionnelle.»

## SE REPOSER ET ÉTUDIER

Du côté syndical, Unia demande davantage de vacances pour tous les apprentis. Face à la pénibilité du travail, Pietro Carobbio, responsable syndical du secteur de la construction d'Unia Vaud, précise: «Pour ce qui est des apprentis maçons qui bénéficient de ce projet, ces semaines de vacances supplémentaires sont importantes pour se reposer, mais aussi pour leur donner le temps d'étudier. Et, bien sûr, de réduire le saut entre l'école obligatoire et l'apprentissage.» Même écho du côté de deux apprentis, Gabriel et Flavie, sur le point de finir leur première année d'apprentissage. Ils ajoutent apprécier de pouvoir partager des vacances en famille. Flavie, l'une des rares filles à avoir choisi cette voie, qui fêtera ses 16 ans fin juin, explique: «Je voulais un métier manuel et qui bouge. Je ne savais pas que j'aurais dix semaines de vacances la première année. J'en suis très contente, car je peux partir en vacances avec ma famille. Sinon cela aurait fait beaucoup de différences avec mon frère qui est au gymnase. Cela me permet aussi de me reposer, car je dois réviser beaucoup à la maison le soir et les week-ends.»

Son camarade Gabriel, 22 ans, ajoute: «J'étais déjà très motivé, mais il est vrai que dix semaines, ça fait plaisir! Mes camarades qui n'en ont que six sont un peu jaloux. C'est une forme de reconnaissance et cela permet de garder plus facilement des liens sociaux. Passer de l'école à la vie de chantier est moins rude comme ça. Pour ma part, j'aurais eu beaucoup de peine à 15 ans...»

Quid de la santé au travail, des ruptures d'apprentissage ou du surcroît d'attractivité de la branche? L'heure du bilan n'a pas encore sonné. «Ce projet est récent et expérimental. C'est encore trop tôt pour l'analyse. Reste que l'accueil des entreprises formatrices a été positif et le projet suscite un intérêt auprès des jeunes et des familles lors des moments d'informations», explique Lionel Arlettaz. Le projet continue et une étude va être menée après la fin de la première volée pour un premier bilan. «Les entreprises qui n'appliquent pas ces mesures et les autres métiers scrutent avec intérêt ce qui se passe. L'analyse nous permettra de savoir si ce projet se pérennise et avec quels aménagements.» ■

Informations: [ecole-construction.ch/formations/formation-initiale/cfc-macon-generation-z](http://ecole-construction.ch/formations/formation-initiale/cfc-macon-generation-z)

## PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Noemi Esther Martinez, nettoyeuse, Genève



## CONTINUER CE MÉTIER, MAIS DANS LE RESPECT

Mère courage, Noemi Martinez a vécu une expérience traumatisante dans le nettoyage. Elle est maintenant déterminée à se battre aux côtés d'Unia.

Manon Todesco

Noemi Esther Martinez fait partie de ces gens que le travail a rendus malades. A 45 ans, cette Bolivienne d'origine, maman célibataire de deux enfants, est en arrêt maladie depuis plusieurs mois. Son emploi de nettoyeuse à l'aéroport de Genève l'a poussée à la dépression, au *burn-out*. Elle est aujourd'hui suivie par un psychiatre qui ne la considère pas encore apte à travailler. Ceux qui la connaissent n'en revindraient pas, tant c'est une femme volontaire, travailleuse et dévouée. Mais la coupe était pleine. Quand Noemi Martinez arrive en Suisse il y a six ans, en pleine pandémie de Covid-19, elle prend ce qui vient, à savoir un travail d'employée agricole. «Une expérience merveilleuse avec un chef gentil et respectueux», selon elle, où elle s'épanouit pendant plusieurs années, mais qui ne lui permet pas de boucler les fins de mois. «J'ai alors commencé à chercher des heures de nettoyage à côté, c'était une heure par-ci, vingt minutes par-là, les déplacements n'étaient pas payés et c'était soit tôt le matin soit tard le soir, donc je devais trouver des solutions pour les enfants.»

## MENACES ET CRIS

En 2022, Noemi Martinez finit par obtenir un permis B. Elle refuse de postuler dans les grandes entreprises de nettoyage de la place, dont elle a eu de mauvais échos, mais ce sont elles qui finissent par la contacter. «On m'a proposé un travail à l'aéroport avec un contrat de 8,5 heures par jour et les dimanches payés 50% de plus. J'ai accepté. Tout se passait très bien, mais

au bout de quelques mois, le contrat de l'entreprise n'a pas été renouvelé par l'aéroport et il a été confié à une société concurrente, qui nous a repris.» C'est là que les problèmes commencent. Le personnel voit son temps de travail baisser à sept heures par jour, et donc, le salaire avec. Mais la charge reste la même et le management est pour le moins délétère. «Le chef crie beaucoup, il nous menace, nous humilie devant les autres, rapporte la nettoyeuse. Il nous dit qu'on

«Nettoyeuse, c'est un travail très dur et pénible, avec des salaires très bas. On manque cruellement de reconnaissance et de valorisation»

ne remplit pas les objectifs, alors que notre charge de travail a triplé, et il nous menace en disant que, si on n'est pas contents, on peut prendre la porte. Il y a eu beaucoup de licenciements et de départs d'ailleurs: sur les dix personnes que j'ai fait entrer dans l'entreprise, il n'en reste que deux...» Sur fond de climat de peur et de copinage malsain, Noemi Martinez est sur tous les fronts: toilettes, guichets, sols, poubelles, bureaux. On lui impose toujours plus de tâches, équipée d'un chariot énorme qui ne rentre pas dans les ascenseurs et qui n'a pas de frein. Le tout pour 3600 francs par mois maximum, alors que son loyer lui en coûte 2200. «On me mettait la pression, on m'accusait de ne pas bien faire le travail, et c'était impossible de communiquer avec les supérieurs qui

se croyaient tout-puissants et avec qui les altercations étaient courantes. Je ne pensais pas que ça m'arriverait un jour, car j'en ai connu des situations difficiles dans ma vie, mais ça a fini par toucher ma santé.»

## CORVÉABLE À MERCI

Et ce n'est pas peu dire. Depuis toute petite, Noemi Martinez a dû faire recours à la débrouille pour gagner son pain. Née dans une famille d'artisans avec peu de moyens, elle travaille depuis l'âge de 5 ans. «J'ai tissé des figurines miniatures jusqu'à mes 12 ans, puis j'ai fait des travaux de garde d'enfants et de ménage.» Toute jeune, elle part pour l'Espagne et quitte son pays natal où elle ne reviendra jamais. Comme beaucoup de femmes latino-américaines sans papiers, elle devient employée de maison pour une famille aisée à Madrid. «Quand je suis arrivée, il y avait un jardini-

er, une nounou pour les enfants et des dames qui s'occupaient des deux grands-mères. Mais mes employeurs ont fini par licencier tout le monde et j'ai repris toutes les tâches, avec le ménage, la cuisine, la piscine et le chien. Mes proches me disaient qu'on m'exploitait, mais je ne me rendais pas compte, car comparé à la Bolivie, 800 euros par mois, ça me paraissait une fortune et j'étais habituée à travailler dur.»

Noemi Martinez accouche de sa fille et rentre de l'hôpital après quatre jours. «Le lendemain matin, je reprenais déjà du service, avec un salaire amputé de 100 euros. J'ai tenu jusqu'à l'obtention de mes papiers, et je suis partie.» Un départ qui n'est pas de tout repos pour cette jeune maman, qui galère à trouver logement et travail, et qui ne peut pas compter sur le soutien du père de sa fille. Elle se forme et devient aide-soignante, pendant huit ans. Un petit garçon, naît d'une autre union, mais la relation avec le père devient toxique. «J'ai réuni tout l'argent que je pouvais et je suis partie en Suisse. Je ne connaissais personne et je n'avais aucune idée de ce qui nous attendait.» Six ans après, elle ne se voit nulle part ailleurs. «La Suisse est un pays magnifique qui, j'en suis sûre, pourra m'offrir des opportunités. Et quelle satisfaction de voir mes enfants s'y épanouir, parler français et avoir des amis.»

## FAIRE BOUGER LES LIGNES

C'est sur les conseils d'une collègue que Noemi Martinez pousse la porte du syndicat. «Unia a su m'aider en m'écoutant et en m'orientant. Aujourd'hui, je suis déterminée à apprendre le français et à me former sur mes droits, afin de pouvoir me défendre à l'avenir.» Son souhait? Continuer à œuvrer dans le nettoyage, mais là où on la respecte. Et militer auprès d'Unia pour de meilleures conditions de travail et davantage de protection pour les nettoyeuses. «C'est un travail très dur et pénible, avec des salaires très bas. On manque cruellement de reconnaissance et de valorisation. Il faut traiter mieux le personnel, et mettre fin à son externalisation. Des sites comme l'aéroport, qui exigent de la qualité mais qui continuent de tirer les prix vers le bas, ça doit cesser. Il faut se mettre tous ensemble pour changer les choses!» ■



A 45 ans, la Bolivienne ne pensait pas que le travail pourrait l'atteindre dans sa santé physique et mentale.

## ÉCLAIRAGE



## LES VACANCES, UNE CONQUÊTE SOCIALE PLUTÔT RÉCENTE

Antoine Grosjean

**Quand les congés payés ont-ils été introduits en Suisse?** Dans notre pays, c'est le personnel de la Confédération et des services publics qui a le premier eu droit à des vacances payées, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Puis, cela s'est étendu à l'économie privée, mais seulement au bon vouloir des employeurs. En général, les travailleuses et les travailleurs manuels étaient moins bien lotis que les employés de bureau. Juste après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs cantons introduisent un droit aux congés payés généralisés dans leur législation, dont Vaud, Genève et Neuchâtel de ce côté-ci de la Sarine. Mais ce n'est qu'en 1966 qu'une loi fédérale fixe un minimum légal de deux semaines de vacances par an pour tout le monde.

**Aujourd'hui, à combien de semaines de vacances a-t-on droit par an?** Le Code des obligations stipule que tout salarié – quel que soit son taux d'occupation – a droit à au moins quatre semaines de vacances payées par an, dont au moins deux consécutives. Cela peut être davantage selon les employeurs, les conventions collectives ou l'ancienneté des travailleurs. Pour les jeunes

jusqu'à 20 ans révolus, le minimum est de cinq semaines, mais les syndicats font actuellement campagne pour que les apprentis en aient huit. En 2012, la population a massivement rejeté l'initiative «Six semaines de vacances pour tous». Les jours de congé payés ne peuvent pas être remplacés par une indemnité financière. Les dates des vacances sont fixées en accord avec l'employeur, qui doit tenir compte des souhaits des salariés, par exemple s'ils ont des enfants en âge scolaire, dans la mesure où c'est compatible avec les besoins et les intérêts de l'entreprise.

### Que se passe-t-il si on tombe malade pendant ses vacances?

Le droit du travail suisse précise que les vacances servent à se reposer. Donc, si l'on en est empêché par une maladie ou un accident suffisamment grave pour nécessiter, par exemple, de garder le lit ou d'être hospitalisé, les jours en question ne peuvent pas être comptés comme des vacances et il est possible de les reprendre plus tard. Mais pour cela, il faut présenter un certificat médical. Par contre, un problème de santé mineur, comme un rhume ou une indigestion, ne peut pas justifier un report des jours de congé. ■

## POING LEVÉ

## ANTIFASCISME: NE NOUS LAISSONS PAS BERNER!

Par Massimo Greco

**Est-ce que vous détestez le fascisme?** Oui? Malheureux, ne le criez pas si fort! On risquerait de vous entendre jusque dans le canton de Berne, où les députés de droite du Grand Conseil ont fait adopter mercredi 3 juin un texte qui demande l'interdiction des «groupements d'extrême gauche violents», comme les «antifas» et les «black blocs». Pour les autorités bernoises, un antifasciste doit être traité comme un terroriste d'Al-Qaïda ou de Daech. Il ne s'agit pas là d'une exagération: c'est littéralement ce qu'écrivait le Conseil exécutif (l'équivalent du Conseil d'Etat) dans sa réponse à la motion, qu'elle soutenait évidemment.

**Le Gouvernement bernois** invitera le Conseil fédéral à examiner la question de l'interdiction de ces groupes. Oui, mais voilà, beaucoup d'organisations se réclament de l'antifascisme. Alors, qui va-t-on dissoudre? Les collectifs de la Grève féministe? Les mouvements écologistes et anticapitalistes? Certains partis trop à gauche? Les syndicats? Gageons que ceux qui ont voté en faveur de la motion ne verraient pas d'un mauvais œil une telle purge. Dans les faits, une telle interdiction sera difficile à mettre en œuvre. En février dernier, le Conseil fédéral répondait déjà à un conseiller national UDC que l'antifascisme «n'est pas un groupe au sens strict, mais plutôt un mouvement hétérogène ou un réseau international informel». Et donc que les conditions ne sont pas remplies pour une interdiction. Néanmoins, cette nouvelle attaque contre les mouvements qui luttent face aux idées racistes, misogynes et homophobes ne doit pas nous laisser indifférents. Car s'attaquer aux «antifas» et aux «black blocs» constitue un premier pas avant une offensive contre toute la gauche.

**Et rappelons ici quelques faits:** le rapport 2025 du Service de renseignement de la Confédération (SRC) prévoyait qu'en 2026 «les actes de violence [des milieux d'extrême gauche] seront dirigés en priorité contre des biens matériels». On est loin du mode opératoire de l'Etat islamique. Et que dit le rapport du SRC des activistes situés à l'autre bout du spectre politique? Qu'ils se rencontrent principalement de manière clandestine et que, «dans les milieux d'extrême droite violents, il existe de plus une certaine affinité pour les armes». Des groupes fascinés par les fusils et qui se développent en secret... le principal danger n'est-il pas là? Mais non, la priorité à Berne, c'est de demander l'interdiction des antifas. Antifas, qui, rappelons-le, ont justement pour objectif de s'opposer à ceux qui participent à ces rassemblements secrets où on vénère les pistolets et la race blanche et où on déteste les femmes et les immigrés. Eh oui, cela peut sembler fou, mais l'essence même des antifascistes est de lutter contre les fascistes. Une subtilité – pourtant moins secrète que le développement des groupuscules d'extrême droite – qui a visiblement échappé à la majorité bourgeoise du Parlement bernois. En même temps, quand le premier parti du pays, et le plus à droite sur l'échiquier politique, se nomme l'Union démocratique du centre... on comprend que les définitions les plus élémentaires ne soient plus si évidentes aux yeux de certains politiciens. ■

# AU PIED DU RÉACTEUR



THIERRY PORCHET

## L'INSTANTANÉ

Thierry Porchet

Ils firent plein de petites centrales nucléaires et vécutrent heureux! ■

## PLUS DE 15 000 SIGNATURES POUR SAUVER UNE FORÊT

Aline Andrey

La sauvegarde des bois de Ballens et du Sépey a franchi une étape, mais la lutte risque d'être longue. Une centaine de signataires, une statue d'oiseau portant dans son bec des camions, une fourmi géante, une planète Terre sur le dos, et la Chorale anarchiste ont accueilli les députés du Grand Conseil vaudois à leur sortie de

séance le 9 juin, à Lausanne. Une pétition munie de près de 15 200 signatures a été remise à son président, Stéphane Montangero. Elle demande l'abandon du projet de mégagravière au cœur du Parc Jura vaudois.

### RECOURS DÉJÀ PRÉVUS

L'Association pour la sauvegarde des bois de Ballens et environs (ASBBE) appelle déjà à faire opposition dès

que la mise à l'enquête de la mégagravière prévue par Holcim, à l'origine du projet, sera déposée. Elle invite les citoyens et les citoyens, de la région et d'ailleurs, à s'ériger contre l'exploitation du gravier niché dans le sous-sol de la forêt. Les conséquences seraient lourdes: la destruction de 43 hectares, avec l'abattage de dizaines de milliers d'arbres, la perte de sa biodiversité, de sa flore et de sa faune, ainsi qu'une

menace sur ses ressources hydriques et les marais de Paudex. Par ailleurs, l'ASBBE craint pour les riverains qui, en plus de perdre un lieu de ressourcement, devraient subir le passage de plus de 250 camions par jour, malgré le transport par rail. Quant aux besoins en béton, l'ASBBE estime que des alternatives existent (recyclage, autres matériaux, rénovation...). L'ASBBE projette déjà des recours aux

niveaux cantonal et fédéral. Et même le lancement d'une initiative «pour protéger de manière définitive les forêts vaudoises (et peut-être suisses) contre toute attaque de ces dernières pour des raisons économiques». ■

Pour davantage d'informations: [sauvegardedesboisdeballens.ch](http://sauvegardedesboisdeballens.ch)



### DE BIAIS

Christophe Gallaz

## PETITES STROPHES ESTIVALES DU FASCISME ORDINAIRE

Étrange climat psychique et mental, ces temps-ci, à l'échelle de notre espèce et ses tribus. Autour des 35 degrés Celsius sous nos latitudes en plaine durant la journée, un peu moins en montagne où les glaciers disparaissent en direction de la mer. Et tous ces effets de chaleur sur la psyché commune, ces illusions d'optique, ces vibrations dans la matière, ces aberrations dans la perception, et cette fusion des mensonges ou des mirages avec le réel. Autrement dit du flou dans nos communautés, dans ce qu'elles font d'elles-mêmes et dans ce qu'elles décident consciemment ou non.

Et tout cela nourri par les déambulations du fascisme ordinaire qui s'enracine sans doute en nous. Qui puise son pouvoir dans notre difficulté à discerner notre propre existence au gré de ses étapes successives et dans ses limites naturelles, dans la peur que nous ne sachions la lire et nous rendre compte de son passage, dans notre difficulté à être nous-mêmes et à nous aimer tels que nous sommes, dans l'idée que nous ne sommes jamais justement considérés ni reconnus par quiconque, dans notre sensation de n'être qu'un élément toujours égaré dans la foule urbaine et voyageuse, dans notre appréhension d'être en voie d'effacement parmi tous ceux qui nous entourent.

Qui puise aussi son pouvoir dans notre sensation de perdre constamment le fil de notre histoire personnelle, dans notre sensation de n'en mesurer constructivement les progrès, dans notre crainte de n'avoir pas ramené suffisamment de trésors de notre enfance et de notre adolescence, dans notre sentiment que le présent n'est lesté d'aucun apport

nouveau susceptible d'élever notre conscience aux meilleurs degrés de la sérénité, et dans notre prémonition que notre mort adviendra dans l'anonymat de tout ce qui ne cesse de mourir sur les cinq continents de la planète.

C'est une bien drôle d'affaire, le fascisme ordinaire. Qui puise encore son pouvoir dans notre idée de n'être voués qu'à la circulation des pouvoirs et de l'argent, dans notre pressentiment que nous ne sommes dressés qu'à gérer la monstrueuse absence d'amour qui gouverne la marche du monde, dans notre certitude que nous ne valons que dans la mesure où nous sommes fluides et mobiles, et dans notre impression qu'il faut nous nier en permanence pour être agréés au niveau de l'estime dominante au sein des sociétés ambiantes.

Oui, une bien drôle d'affaire. Qui se fortifie grâce à notre impression d'être si méticuleusement enregistrés et si méticuleusement filmés par tant de micros et tant de caméras que nous ne sommes plus guère que les figurants de ce que nous sommes,

ou grâce à notre idée que nous ne sommes plus guère qu'une manière de dire ce que nous voudrions dire, ou grâce à notre certitude que nous ne sommes qu'une manière d'être celle ou celui que nous aimerions être, ou grâce à notre impression que nous ne sommes l'illusion de notre chair et de notre esprit.

Tout cela tandis que règne la rumeur prodigieuse du trafic intercontinental et de la musique infiniment dopée, que règne l'affrontement inouï des battants et des battus, que règnent les lois de la performance, que règne l'usage de la posture et du bluff, que règnent les normes du bénéfice et de la concurrence assassine, que règne la loi de l'exploitation par le Système de ce Moi réconfortant que nous ne distinguons plus, que règne le spectacle de la concurrence et de la lutte sur tous les fronts imaginables, que règne la violence économique entre les entreprises industrielles et les États politiques, qu'éclate la guerre sur tous les lieux de la planète où les identités individuelles et collectives se sont estompées, et que le sang

rougisse le désert que nous sommes devenus.

Voilà, autour des 35 degrés Celsius en plaine durant la journée, comme je l'écrivais tout à l'heure, un peu moins en montagne où les glaciers disparaissent en direction de la mer. Et tous ces effets de chaleur sur la psyché collective, ces illusions d'optique, ces vibrations dans la matière, ces égarements dans la perception, et cette fusion des mensonges ou des mirages avec le réel. Avec le sourire cryogénisé des animateurs et des gagners, les influenceurs planétaires du rien, le terrorisme technique et social en ricochet par tous les moyens de diffusion, la normalisation des extrêmes droites en Europe à mesure que s'effondrent la mémoire et l'assise intimes des peuples et des personnes, la brutalité des villes et le saccage des océans. Tous les tournois de ce monde au bout de lui-même, le désir prodigieux d'un autre à sa suite et l'espoir ou l'illusion qui l'entretiennent. ■

# LE BONHEUR EST DANS SON PRÉ

Depuis sept ans, l'association Co&xister recueille bovins, moutons et cochons ayant échappé à l'abattoir ou à la maltraitance. Reportage dans le sanctuaire de Virginia Markus.

Textes Manon Todesco  
Photos Olivier Vogelsang

La quiétude pourrait être le maître-mot de cet endroit. Niché dans le Chablais vaudois, à Frenières-sur-Bex, le sanctuaire de Co&xister accueille une quarantaine d'animaux, qui coulent des jours heureux sur trois hectares de terrain. A l'origine de cette association, Virginia Markus, militante antispéciste, consacre le plus clair de son temps à prendre soin de ces bêtes, à les chouchouter même. Ils ont tous un petit nom, auquel ils répondent, et se blottissent contre elle à la moindre occasion pour recevoir un câlin. Elle ne cache pas sa joie de nous présenter Alan, un cochon rose de 250 kilos qui revient de loin. «Il a été hospitalisé à Zurich quatre semaines, où il a failli mourir plusieurs fois à cause de complications liées à des calculs rénaux.» Aujourd'hui, il est sorti d'affaire. Couché à l'ombre d'un arbre, paisible, Alan mesure sans doute sa chance, car son destin devait être tout autre. «Il est né dans un élevage en Suisse alémanique où il devait être engraisé et tué à 6 mois, explique Virginia Markus. Sa mère est morte à sa naissance. En général, les éleveurs ne biberonnent pas les porcelets, ils les claquent au sol pour s'en débarrasser. Dans ce cas, l'éleveur a voulu les épargner et m'a confié Alan, ainsi que ses frères Stu et Doug.»

## HISTOIRES DE VIE DIFFICILES

Les histoires de ces animaux sont toutes différentes et semblables à la fois. Tous ont échappé à l'abattoir ou à la maltraitance, voire aux deux. Il y a ces vaches qui viennent d'éleveurs reconvertis, ou celles qui ont été placées, car elles étaient la préférée ou la dernière du cheptel. Ces cochons roses ont été sauvés d'un laboratoire d'expérimentation. «Les cochons ayant plus de 99% d'ADN commun avec les humains, ils servent entre autres de tests pour les maladies cardiaques et les maladies liées à la sédentarité, comme le diabète ou l'obésité. Ils finissent à l'abattoir après les services rendus, mais là, c'est une employée du labo qui a négocié pour nous les donner.» Très fragile, le cochon rose, qui ne vit que 8 ans au maximum car son corps finit par lâcher, bénéficie d'ostéopathie toutes les six semaines et de compléments alimentaires au quotidien.

Enfin, il y a ces cochons nains, qui ont souvent fait l'objet de séquestre vétérinaire. «Monoké, truie handicapée, vient d'une pseudo-ferme pédagogique où elle a été nourrie avec du pain et des viennoiseries. Elle était tellement obèse qu'elle n'arrivait plus à se déplacer, elle marchait sur ses coudes. Ici elle a réussi à perdre 20 kilos, mais elle reste très atteinte, notamment par l'arthrose, souligne celle qui s'est



Dans son petit coin de paradis du Chablais vaudois, la militante antispéciste Virginia Markus (en haut) s'occupe au quotidien d'une quarantaine d'animaux, qui seront soignés et choyés jusqu'à leur belle mort. Elle accueille des familles, des écoles et des entreprises, avec au cœur de son approche la notion du consentement, centrale même avec les animaux. Elle dispense aussi des formations permettant de gérer des sanctuaires comme le sien, peu nombreux en Suisse romande. Engagement et transmission sont ses maîtres-mots.

formée sur le tas. J'ai travaillé dans une clinique vétérinaire pendant un an, j'y ai beaucoup appris, mais on est obligés d'expérimenter par nous-mêmes, car peu de vétérinaires connaissent les animaux de rente.»

## COIN DE PARADIS

Ici, tout le monde vit en harmonie, dans le respect des affinités de chacun. «Chez les bovins, on a toutes les races, tous les âges et tous les gabarits qui cohabitent, et je me rends compte que, plus il y a de diversité, plus l'harmonie règne. Il y a moins d'effet de dualité et de compétition.» Du côté des vaches comme des cochons, ce sont les femelles les matriarches. «Bien qu'elles soient plus petites en taille, elles sont respectées par les mâles. Elles sont très cadrantes et fermes.» Les moutons, eux, pâturent. Est-ce que la famille à quatre pattes va s'agrandir? Pas vraiment, répond la militante. «Je tiens à l'équilibre dans chaque clan et à maintenir une capacité d'accueil correspondant à la charge financière et de travail que je suis certaine de garantir. Si on veut continuer à offrir un cadre de qualité pour chaque animal, on doit poser des limites claires sur le nombre d'individus accueillis. Mais je trouve quasiment toujours des solutions pour placer les animaux qui en ont besoin.» ■

## PORTES OUVERTES LE 28 JUIN!

A l'occasion de la Journée mondiale de la solidarité interspécies, l'association Co&xister ouvre les portes de son sanctuaire au public. Au programme: rencontre avec les animaux, atelier de cuisine végétale ou encore stand de flash tattoo. ■

Infos pratiques:  
28 juin entre 11h et 18h  
Route des Plans 52  
1880 Frenières-sur-Bex

## SOUTENIR LE SANCTUAIRE

En tant qu'association, Co&xister vit principalement grâce aux dons, mais aussi à travers des événements publics ou pédagogiques comme les visites d'écoles, d'entreprises ou de privés. Virginia Markus dispense aussi des formations permettant de détenir des cochons et des bovins ou de gérer un sanctuaire. «J'accompagne aussi à la réorientation des éleveurs d'animaux, en Suisse et en France. A ce jour, 25 ont entamé un processus de reconversion avec moi et les deux tiers ont terminé ou sont en cours», se félicite-t-elle. ■

Plus d'infos sur: [asso-coexister.ch](http://asso-coexister.ch)

